
THE LIBRARY OF CONGRESS



GRAMMAIRE FRANÇAISE

DÉMONSTRATIVE.

NOTE DES PRINCIPAUX OUVRAGES DE M. BLONDIN.

Grammaire latine démonstrative, comparée par analogie avec le français, dédiée au Roi; 1 vol. in-8°, 2e édition, 3 fr.

Grammaire Polyglotte, française, latine, italienne, espagnole, portugaise et anglaise, dédiée au Roi; 1 vol. in-8, 2 fr.

Grammaire italienne; in-8°.

Précis de la langue anglaise (imprimerie royale).

A new Grammar to teach french to Englishmen, London, dédiée au Roi.

Pieces on various subjects both in Prose and Poetry.

Tableau synoptique des langues française, italienne et anglaise; in-8°.

Plan d'instruction pour les langues française, latine, italienne et anglaise.

Mode d'enseignement simplifié.

Les ouvrages cités plus haut, auxquels les prix ne sont pas cotés, ne se trouvent plus dans le commerce.

Sous presse :

MANUEL DE LA PURETÉ DU LANGAGE, ou Recueil alphabétique du corrigé des néologismes, des expressions impropres, des locutions vicieuses, etc., suivi de la traduction des locutions latines et italiennes passées dans le français; 1 vol. in-8° d'environ 225 pages, 3 fr.

IMPRIMERIE DE BAUDOUIN FRÈRES,
Rue de Vaugirard, n° 36.

GRAMMAIRE FRANÇAISE

DÉMONSTRATIVE,

PAR J.-N. BLONDIN,

Secrétaire-Interprète à la Bibliothèque du Roi ; auteur d'une Grammaire Latine, d'une Grammaire Anglaise, d'une Grammaire Polyglotte, etc., etc.

HUITIÈME ÉDITION,

Entièrement refondue, dans laquelle on présente, en tableaux, la conjugaison affirmative et interrogative des verbes réguliers et irréguliers ; où, par de nouvelles considérations sur l'emploi des lettres euphoniques, on régularise une multitude de verbes regardés jusqu'à présent comme irréguliers ; où, par deux seules règles, on donne la solution de la variabilité et de l'invariabilité des participes passés ; où sont traitées enfin les questions les plus importantes de la langue.

PRIX : DEUX FRANCS.

PARIS,

J. BRIANCHON, LIBRAIRE, RUE DE LA HARPE, N° 30 ;

PÉLICIER, place du Palais-Royal, n° 141 ;

DELALAIN, NYON, JOMBERT, BRUNOT-LABBE, et autres libraires pour l'Éducation ;

MARTINET et JOHANNEAU, libraires, rue du Coq-St.-Honoré ;

BOSSANGE et Fils, rue de Tournon, n° 6, et à Londres, même maison.

1822.

Tout Exemplaire non revêtu de la signature de l'Auteur sera réputé contrefait, et poursuivi comme tel devant les Tribunaux.

J. N. Blondin

PRIX DE DEUX MILLE FRANCS DÉCERNÉ A M. BLONDIN.

RAPPORT

Du Jury des Livres élémentaires présentés au Concours ouvert par la loi du 9 pluviose an II, sur la Grammaire française démonstrative.

Membres du Jury : MM. FONTANES, SELIS, POUGENS, SAINT-ANGE, etc.

Séance du 14 brumaire an IV.

LE Rapporteur s'exprime ainsi en parlant de la Méthode de M. J.-N. BLONDIN :

« Les principes que cet estimable auteur établit diffèrent pour la plupart de ceux que nos anciens grammairiens avaient adoptés ; ils ne sont ni aussi métaphysiques, ni aussi compliqués, et paraissent être le résultat d'une foule d'expériences sur la formation habituelle des mots de notre langue.

« Fidèle à ce principe établi par la nature, et si bien démontré par Condillac, qu'on ne peut arriver à l'entendement que par les sens, M. Blondin se sert dans ses leçons d'un tableau mouvant sur lequel il écrit la difficulté grammaticale, la règle qui doit la résoudre et la résolution : le tableau disparaît, et M. Blondin s'assure par quelques interrogations si son explication a été bien saisie.

« Ce mode d'enseignement est sans contredit celui dont le succès est le plus général ; il aide à la conception, il soulage la mémoire,

il force à l'attention; il amuse les enfants par l'apparition et la disparition subites des phrases choisies à dessein par l'instituteur; il exerce le jugement; et, ce qui a paru essentiel dans un pays où l'art oratoire doit devenir, ce qu'il aurait toujours dû être, le premier après l'agriculture, il donne aux élèves l'habitude de s'énoncer librement en présence d'une nombreuse assemblée.

« Un autre avantage précieux attaché à cette ingénieuse méthode, c'est qu'un seul instituteur, qui ne pourrait suffire à examiner successivement un petit nombre d'élèves, peut, en frappant simultanément la vue de tous, en instruire un grand nombre avec autant de facilité qu'un seul. »

GRAMMAIRE FRANÇAISE

DÉMONSTRATIVE.

INTRODUCTION.

La grammaire est l'art d'employer ce que l'usage a introduit dans une langue, soit pour la parler, soit pour l'écrire correctement.

Pour parler et pour écrire correctement, on emploie des mots; les mots sont composés de lettres.

Les lettres se divisent en voyelles et en consonnes.

Les voyelles sont : *a*, *e*, *i*, *o*, *u*. On les appelle *voyelles*, parce que seules, elles forment un son.

Les consonnes sont : *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*. Ces lettres s'appellent consonnes, parce qu'elles ne produisent de son qu'avec le secours des voyelles. Toutes ces lettres, d'après la décision de l'Académie, sont du genre masculin.

DES ESPÈCES D'*E*.

On distingue cinq espèces d'*e* : l'*e* muet, l'*e*

sourd, l'*e* fermé, l'*e* ouvert, l'*e* fortement ouvert.

L'*e* muet, rend un son peu sensible : *bonne*, *sage*.

L'*e* sourd, sonne faiblement avec la consonne : *redemande*, *reprendre*.

L'*e* fermé, se prononce la bouche presque fermée : *régénéré*, *précédé*.

L'*e* ouvert se prononce en ouvrant la bouche : *succès*, *procès*.

L'*e* fortement ouvert, se prononce la bouche bien ouverte : *blâme*, *suprême*.

ACCENTUATION.

Il y a trois sortes d'accents : l'accent aigu, l'accent grave et l'accent circonflexe.

L'accent aigu (´) se place sur les *e* fermés : *agréé*, *créé*, *poésie*, *poétique*, *poétiquement*.

L'accent grave (`) se place sur les *e* ouverts : *progrès*, *excès*, *poème*, *poète*.

L'accent circonflexe (^) se place sur la voyelle d'une syllabe dont on a retranché une lettre : *pâle*, *crême*, *flûte*, *dôme*, *sûr* (certain), *île*, au lieu de *isle*.

L'*y* grec a le son de l'*i* simple : il *y* aura.

Il a le même son entre deux consonnes dans les mots dérivés du grec et du latin : *asyle*, *analyse*, *mystère*, etc.

L'*y* a le son de deux *i* dans les mots *pays*, *payer*, *paysan* : prononcez *pai-is*, *pai-ier*, *pai-isan*.

La lettre *h* est tantôt muette, et tantôt aspirée.

Elle est muette et ne sonne point dans les mots :

homme, *honneur*; mais elle est aspirée, c'est-à-dire se prononce du gosier, dans les mots : *harangue*, *hardi*, *harassé*, etc.

Dans le mot *héros*, la lettre *h* est aspirée ; mais elle ne l'est point dans les mots : *héroïsme*, *héroïne*, prononcez : *l'éroïsme*, *l'éroïne*.

Elle ne l'est point non plus dans toile ou fromage *d'Hollande*, eau de la reine *d'Hongrie*.

MOTS OU LA LETTRE *H* EST ASPIRÉE.

Ha !
Habler.
Le hableur.
La hablerie.
La hache.
Je hache.
La hachette.
Le hachis.
Le hachoir.
La hachure.
Hagard, *farouche*, *rude*.
Haï, haïe, *participe passé du verbe haïr*.
Haïr.
La haie.
Le haillon.
La haine.
Haineux.
La haire, *chemise faite de crin*.
Haïssable.
Le halage, *l'action de tirer un bateau*.
Le halbran, *jeune canard sauvage*.
Le hâle.
Le hâlement.
Hâlener, *sentir l'odeur du gibier (terme de fauconnerie)*.
Hâler.
Haleter.
La halle.
La hallebarde.
Le hallier, *buisson fort épais*.
La halte.
Hambourg.
Le hameau.
La hampe, *le bois d'une hallebarde*.
La hanche.
Le hangar.
Le hanneton.
Hanter, *fréquenter*.
Happer, *attraper*, *saisir*.
La haquenée, *cheval* ou *cavale de médiocre taille, qui va ordinairement l'amble*.
Le haquet, *espèce de charrette à voiturer du vin*.
La harangue.
Haranguer.

Le harangueur.
Le haras, *lieu destiné à loger des étalons, des jumens.*
Harasser.
Harceler.
Les hardes.
Hardi.
La hardiesse.
Le hareng.
La harangère, *celle qui fait métier de vendre des harengs, ou toute autre sorte de poisson en détail.*
Hargneux.
Le haricot.
La haridelle, *un méchant cheval maigre.*
Le harnachement.
Harnacher.
Le harnois (*prononcez harnès*).
Haro! (*faire arrêt sur quelqu'un*).
La harpe.
Harper, *serrer fortement avec les mains.*
La harpie, *monstre ailé et fabuleux.*
Le harpon, *espèce de dard dont la pointe est accompagnée de deux crocs recourbés.*
Harponner.
La hart, *espèce de lien fait de bois fort pliant.*
Le hasard.
Hasarder.
La hase, *la femelle d'un lapin, d'un lièvre.*
Hâter.
Hâtif, *des fleurs et des fruits qui viennent avant le temps.*
Haubans, *gros cordages qui sont attachés aux barres des hunes.*
La hausse et la baisse, *terme de bourse.*
Le hausse-col, *petite plaque de cuivre doré que les officiers d'infanterie portent au-dessous du cou.*
Le haussement.
Hausser.
Le haut.
Le haut-bois.
Hautin.
La haute-contre.
Le haut-de-chausses, *la partie du vêtement de l'homme qui le couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux.*
La hauteur.
Hâve, *pâle, maigre et défiguré.*
Le Havre, *port de mer.*
Le havre-sac, *sorte de sac que les soldats, dans les marches d'armées, portent sur leur dos.*
Hé! *quand on appelle quelqu'un.*
Hennir.
Henri.
Le héraut d'armes.
Le hère, *homme sans mérite, sans considération.*
Hérisser.
Le hérisson.
La hernie.
Le héron, *oiseau qui a le bec fort long et les jambes fort hautes.*

Le héros.
La herse.
Le hêtre.
Heurter.
Le hibou.
Le hic, *le nœud, la principale difficulté d'une affaire.*
Hideux.
La hie, *instrument de paveur.*
La hiérarchie, *l'ordre et la subordination des différents chœurs des anges, et des divers degrés de l'état ecclésiastique.*
Hisser, *hausser.*
Ho! *quand on témoigne de l'étonnement ou de l'indignation.*
Le hobereau, *espèce de petit oiseau de proie.*
Le hoca, *jeu de hasard.*
La hoche, *coche, entaillure.*
Le hochepot, *espèce de ragoût fait de bœuf haché.*
Hocher, *secouer la tête.*
Le hochet.
Holà.
La Hollande.
Le homard, *grosse écrevisse de mer.*
Hongre, *cheval hongre.*
La Hongrie.
Honni, *honni soit qui mal y pense.*
Honnir, *couvrir de honte, déshonorer (vieux).*
La honte.
Honteux.
Le hoquet.
Le hoqueton, *la casaque que portent les gardes de la manche.*
La horde, *nom que l'on donne aux peuplades ou sociétés de Tartares errans, et à des troupes de sauvages.*
Horion, *coup appliqué sur la tête.*
La hotte.
La hotée.
Le houblon, *plante qui entre dans la composition de la bière.*
La houe, *instrument avec lequel on remue la terre.*
La houille, *sorte de charbon de terre.*
La houlette.
La houppe.
La houppelande, *sorte de casaque.*
La houri, *nom que les mahométans donnent aux femmes qui doivent, dans le paradis, contribuer aux plaisirs des élus de Mahomet.*
Le hourvari, *grand tumulte.*
Houspiller, *tirailler et secouer quelqu'un pour le maltraiter.*
Le houssard, housard ou hussard, *cavalier armé à la légère.*
La housse.
La houssine.
Housser, *nettoyer avec un houssoir.*
Le houx, *arbrisseau toujours verd.*
Le hoyau, *outil de pionier.*

La huche, *grand coffre de bois.*
Hucher, *en parlant des oiseaux.*
La huée.
Huer, *cris de dérision qu'une assemblée de gens fait contre quelqu'un.*
Le huguenot, *nom donné en France aux calvinistes.*
Humer, *avaler quelque chose de liquide en retirant son haleine.*
La hune, *sorte de petit plancher qui est en saillie autour du mât d'un vaisseau.*
La hupe.
La hure, *tête de sanglier, de saumon.*
Le hurlement.
Hurler.
La hutte, *petite loge faite à la hâte, avec de la terre, du bois, de la paille.*
Se hutter, *faire une hutte pour se loger.*

DES SYLLABES.

Une syllabe est un son formé d'une ou de plusieurs lettres.

Amabilité est un mot composé de cinq syllabes : *a-ma-bi-li-té.*

DU MONOSYLLABE.

On appelle monosyllabe, un mot qui n'est composé que d'une syllabe : *fort, dans.*

DES DIPHTHONGUES.

La diphthongue est la réunion de plusieurs voyelles qui ne rendent qu'un son : *ambition, ingénieux, matériel.*

DE L'APOSTROPHE.

L'apostrophe marque le retranchement d'une de ces trois lettres, *a, e, i* : *l'enfant* pour *le enfant,*

l'étude pour *la étude*, *l'honneur* pour *le honneur*, *s'il* pour *si il*.

DE LA CÉDILLE.

La cédille (¸) est une petite virgule que l'on met sous la lettre *c* devant les voyelles *a*, *o*, *u*, pour lui donner le son de la lettre *s*, *façade*, *leçon*, *reçu*.

DU TRAIT D'UNION.

Le trait d'union (-) est une petite ligne qui sert à unir deux mots :

Celui-ci, *cette femme-là*, *des bouts-rimés*.

DU TRÉMA.

Le Tréma (¨) est la réunion de deux points qui se placent sur les voyelles *e*, *i*, *u*, quand ces lettres ne doivent pas être prononcées, ou ne font pas syllabe avec la voyelle qui précède :

Païen, *haïr*, *aïeul*, *baïonnette*, *faïence*, *Héloïse*, *ciguë*, *naïf*, *Saül*, etc.

DE L'ASTÉRISQUE.

L'astérisque (*) est une marque en forme d'étoile qui indique un renvoi.

DES GUILLEMETS.

Les guillemets (») sont deux virgules que l'on met au commencement et à la fin des phrases, ou

des discours que l'on veut faire remarquer particulièrement.

DE LA PARENTHÈSE.

La parenthèse ( ) est formée de deux crochets ; on s'en sert pour renfermer des paroles qui forment un sens distinct et séparé de celui de la période où elles sont insérées.

Je voudrais être (vous le croyez bien) *un homme riche, je ferais des heureux.*

DE LA LETTRE EUPHONIQUE.

On appelle lettre euphonique, une lettre, qui devant une voyelle, est ajoutée, ou est substituée à une autre, afin de ne pas blesser la délicatesse de l'oreille :

Pense-t-il ? Priera-t-il ? Viendra-t-on ? Emploiera-t-il ?

Nous cou*s*ons au lieu de nous cou*d*ons, etc.

Nous mou*l*ons au lieu de nous mou*d*ons, etc.

DE LA LETTRE FIGURATIVE.

On appelle lettre figurative, la lettre qui dans les verbes, précède la terminaison de l'infinitif, ou la désinence d'une personne quelconque.

Ainsi la lettre figurative de *prévoir* est *v*, parce que *v* précède *oir*, qui est la désinence de l'infinitif.

Nous *peignîmes*, la lettre figurative est *n*, parce que *n* précède *îmes*, qui est la désinence de la première personne du pluriel du prétérit défini.

DE L'ELLIPSE.

L'ellipse est le retranchement d'un ou de plusieurs mots qui seraient nécessaires pour compléter la construction.

On fait usage de cette figure, lorsque, sans nuire au sens de la phrase, on peut retrancher certains mots, et par ce moyen exprimer ses idées d'une manière plus brève et plus concise :

Je t'aimais inconstant, qu'eussé-je fait *fidèle?*

(si tu eusses été fidèle).

DE L'ANTITHÈSE.

L'anthithèse est l'opposition de pensées, de mots :

La Reine était humble sans bassesse, simple sans superstition, exacte sans scrupule, sublime sans prétention. (Fléchier.)

DES PARTIES DU DISCOURS.

La langue française est composée de neuf sortes de mots, qu'on appelle *les parties du discours*.

L'article, le nom, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et *l'interjection.*

De ces cinq espèces de mots, les cinq premiers sont variables, c'est-à-dire, s'accordent en genre et en nombre avec le substantif, et en personne avec le verbe. Les quatre derniers sont invariables.

I. DE L'ARTICLE.

L'*article* se met devant les noms, pour les spé-

cifier individuellement, et en annoncer en même temps le genre et le nombre :

Le, l', la, les, du, de l', de la, des, au, à l', à la, aux.

DU GENRE.

Le genre est une manière de désigner ce qui est mâle ou femelle, ou ce qui y a seulement rapport.

Il y a deux genres : *le masculin* et *le féminin.* Masc. *le père ;* fém. *la jeunesse.*

DU NOMBRE.

Le nombre exprime l'unité ou la pluralité des personnes ou des choses.

Il y a deux nombres : *le singulier* et *le pluriel.* Sing. *le tableau ;* plur. *les tableaux.*

II. DU NOM.

Le nom sert à nommer une personne ou une chose.

Il y a deux sortes de noms : le nom *substantif* et le nom *adjectif.*

Le nom *substantif* exprime la substance ou la chose.

On le reconnaît, quand on peut y joindre *un* ou *une ;* ainsi je reconnais que les mots *château, jardin* sont des substantifs, parce que je puis dire *un château, un jardin.*

Le nom *adjectif* exprime la qualité ou la modification de la personne ou de la chose. On le

reconnaît, quand on peut y joindre *personne* ou *chose*.

Fille modeste, *plumet rouge*. Je reconnais que les mots *modeste* et *rouge* sont des adjectifs, parce que je puis dire *personne modeste*, *chose rouge*.

Il y a trois sortes de substantifs : *communs*, *propres*, *collectifs*.

Communs ; conviennent à plusieurs personnes ou à plusieurs choses semblables ; leur lettre initiale ou première lettre doit être minuscule, c'est-à-dire petite, à moins qu'ils ne commencent une phrase : *héros*, *géant*.

Propres ; ne conviennent qu'à une seule personne ou à une seule chose ; leur lettre initiale doit être majuscule, c'est-à-dire grande : *Pierre*, *Rome*.

Collectifs ; quoiqu'au singulier, présentent à l'esprit la réunion de plusieurs personnes ou de plusieurs choses ; leur lettre initiale doit être minuscule : *armée*, *forêt*, *épis*, *peuple*, etc.

Manière d'analyser les substantifs et les adjectifs.

On dira :

1°. Si c'est un substantif ou un adjectif, à quel signe on le reconnaît ;

2°. S'il est commun, propre ou collectif ;

3°. Quelle est sa lettre initiale ou première lettre ? Majuscule ou minuscule ;

4°. Quel est son genre ? Masculin ou féminin ;

5°. Quel est son nombre ? Singulier ou pluriel.

Quant à l'adjectif, on en indiquera seulement le genre et le nombre.

La fille vertueuse ; une modestie rare ; l'armée nombreuse, Rome ; Amélie.

Manière dont les substantifs et les adjectifs forment leur pluriel.

Les substantifs et les adjectifs forment leur pluriel, en prenant un *s* à la fin du nom :
Un homme instruit, des hommes instruits.

EXCEPTIONS.

Les substantifs terminés au singulier par *s*, *x*, *z* ; les noms propres, et les noms dérivés de langues étrangères, s'écrivent au pluriel comme au singulier :

Un ou des *fils*, *nez*, *choix*, *Bossuet*, *duo*, *quatuor*, *numero*, *quiproquo*, *alinea*, *errata* (liste des fautes).

Les noms dont l'*u* final est précédé d'une voyelle, prennent ordinairement un *x* au pluriel :
Un tonneau, des tonneaux ; un jeu, des jeux.

EXCEPTIONS.

Bambou.	*Plur.* s	Cou.	*Plur.* s
Bleu.		Grigou	
Clou.		Licou	
Cou		Matou.	
Coucou..		Mou.	
Ecrou.		Sou	
Filou		Trou	

Les noms terminés par *al* et par *ail*, changent *al* ou *ail* en *aux* au pluriel :
Un canal, des canaux ; un émail, des émaux.

EXCEPTIONS.

Bal.	Plur. s	Camail.	Plur. s
Pal (*pieu aiguisé*).		Détail.	
Cal (*durillon qui vient aux pieds*).		Epouvantail. . . .	
Carnaval		Eventail.	
Régal		Gouvernail	
Aval * (*terme de commerce*). . .		Mail.	
Attirail.		Poitrail.	
Bercail		Portail.	
		Sérail.	
		Travail **.	

Ail fait au pluriel *aulx*. On doit conserver *l*, pour ne point confondre *aulx* avec *aux* article.

Bétail fait *bestiaux* au pluriel.

Ciel, firmament; *œil*, *aïeul* (généralement ceux de qui l'on descend), font au pluriel, *cieux*, *yeux*, *aïeux*.

Ciel de lit, *œil de bœuf*, (croisée ovale), *aïeul* (quand on désigne le grand-père paternel et le maternel), font au pluriel, *ciels*, *œils*, *aïeuils*.

Lettres que l'on doit conserver par raison d'étymologie.

On doit conserver *p* dans le mot *temps*, et *y* dans les mots *analyse*, *physique*, *mystère*, parce que ces mots sont dérivés du grec et du latin.

---

* C'est une souscription que l'on met au bas d'un billet, par laquelle on s'oblige d'en payer le contenu, en cas qu'il ne soit pas payé par celui qui l'a souscrit.

** Espèce de machine de bois à quatre piliers, pour ferrer les chevaux.

ADJECTIFS.

Les noms adjectifs ont les deux genres ; le masculin et le féminin.

Ils s'accordent toujours en genre et en nombre avec le substantif dont ils expriment la qualité, et ils prennent les degrés de comparaison. Ils forment leur féminin, en ajoutant un *e* muet à leur lettre finale :

Un *bon* père, une histoire *intéressante*, des hommes *prudents*, des filles *soumises*.

Les adjectifs terminés au masculin par un *e* muet, s'écrivent de même au féminin. Un homme ou une femme *peintre*, *libraire*, *poète*.

Les adjectifs suivans s'emploient également pour un homme comme pour une femme, *auteur*, *amateur*, *orateur*, *compositeur*, etc.

N. B. Les adjectifs *fat*, *châtain*, *dispos*, *discord*, *aquilin* n'ont pas de féminin.

Les adjectifs suivans dérivés du latin prennent deux *e* au masculin comme au féminin.

Ignée (de feu), instantanée (qui ne dure qu'un instant), momentanée (qui ne dure qu'un moment), simultanée (qui se fait dans un même instant), spontanée (que l'on fait volontairement), cutanée (ce qui a rapport à la peau), crustacée (couvert d'écailles ou d'une croûte dure par elle-même), cétacée (poissons sans écailles).

Les six adjectifs ci-après prennent trois *e* au féminin. Les deux premiers sont fermés, et le troisième est muet.

Agréé	*féminin* e
Créé.	
Suppléé	
Récréé.	
Gréé.	
Dégréé.	

Gréé, vaisseau qui a ses agrès; *dégréé*, vaisseau qui les a perdus.

Manière sûre de trouver au masculin la lettre finale d'un Adjectif et d'un Participe passé.

Il faut former le féminin de l'adjectif ou du participe passé, ensuite retrancher l'*e* muet qui est la marque du féminin, et les lettres qui restent, sont celles avec lesquelles on doit écrire le mot au masculin.

	f.		*f.*
Assis.	e	Offert.	e
Poli.	e	Prompt.	e
Séduit.	e	Rond.	e
Grand.	e	Sursis.	e
Garant.	e	Epars.	e

Retranchez l'*e* muet, vous aurez au masculin : *Assis*, *poli*, *séduit*, *grand*, *garant*, *offert*, *prompt*, *rond*, *sursis*, *épars*, etc.

EXCEPTIONS.

masc.	*fém.*
Absous.	Absoute.
Dissous.	Dissoute.
Résous	Résoute (*chose convertie en une autre*).
Favori	Favorite.

L'adjectif *béni* a pour lettre finale un *t*, quand il a rapport au culte ; mais il ne prend pas de *t*, quand il n'y a point rapport :

Un drapeau *bénit*.

Un enfant *béni* par son père.

N. B. 1°. L'adjectif a pour désinence au masculin *ain*, lorsqu'en ajoutant un *e* muet à la consonne finale *n*, *aine* sonne comme *graine*.

Africain-e.	Nain-e.
Américain-e.	Forain-e.
Certain-e.	Hautain-e.
Contemporain-e.	Prochain-e.
Germain-e.	Républicain-e.
Humain-e.	Soudain-e.
Lointain-e.	Souterrain-e.
Diocésain-e.	Souverain-e.
Métropolitain-e.	Vilain-e.
Mondain-e.	Sain-e.

Retranchez l'*e* muet, vous aurez au masculin :

Africain, *américain*, *certain*, *contemporain*, *germain*, *humain*, *lointain*, *diocésain*, *métropolitain*, *mondain*, *nain*, *forain*, *hautain*, *prochain*, *républicain*, *soudain*, *sain*, *souterrain*, *souverain*, *vilain*, etc.

2°. L'adjectif a pour désinence au masculin, *in*, lorsqu'en ajoutant un *e* muet à la consonne finale *n*, *ine* sonne comme *mine*.

Blondin-e.	Lutin-e.
Divin-e.	Cousin-e.
Fin-e.	Mutin-e.
Enclin-e.	Intestin-e.
Chagrin-e.	Sanguin-e.
Coquin-e.	Voisin-e.
Baladin-e.	Taquin-e.
Badin-e.	Enfantin-e.

Retranchez l'*e* muet, vous aurez au masculin : *Blondin*, *divin*, *fin*, *enclin*, *chagrin*, *coquin*, *baladin*, *badin*, *lutin*, *cousin*, *mutin*, *intestin*, *sanguin*, *voisin*, *taquin*, *enfantin*, etc.

Manière de connaître la lettre finale d'un grand nombre de substantifs.

Lorsque, sans blesser la délicatesse de l'oreille, on peut ajouter la désinence *er* à la consonne finale du substantif, si l'on en retranche *er*, on en connaît la consonne finale.

Concert-er.	Saut-er.
Désir-er.	Gant-er.
Désert-er.	Respect-er.
Chant-er.	Suspect-er.
Camp-er.	Drap-er.
Habit-er.	Mépris-er.
Appel-er.	Rang-er.
Projet-er.	Port-er.
Accord-er.	Regard-er.
Bas-er.	Vent-er.
Ecart-er.	Plomb-er.
Hasard-er.	Abord-er.

Retranchez *er*, vous aurez : *concert*, *désir* *désert*, *chant*, *camp*, *habit*, *appel*, *projet*, *accord*, *bas*, *écart*, *hasard*, *saut*, *gant*, *respect*, *suspect*, *drap*, *mépris*, *rang*, *port*, *regard*, *vent*, *plomb*, *abord*, etc.

N. B. Les substantifs auxquels on peut ajouter les désinences *ler*, *lir*, ont pour lettre finale *l*; et ceux auxquels on peut ajouter la désinence *ser*, ont pour lettre finale *s*.

Travail-ler.	Engrais-ser.
Sommeil-ler.	Embarras-ser.
Accueil-lir.	Fracas-ser.
Recueil-lir.	Vernis-ser.
Tapis-ser.	etc., etc.

Ces diverses formules ne sont pas un guide infaillible ; mais elles font connaître l'ortographe de beaucoup de mots, qu'on serait obligé de chercher dans le dictionnaire, et elles suppléent très-souvent au silence des règles.

Les adjectifs terminés par *al*, *at*, *il*, *it*, *un*, *ut*, ne doublent point les consonnes *l*, *n*, *t*, au féminin ; mais les adjectifs qui ne sont pas terminés de cette manière, doublent ces consonnes au féminin.

Libéral-e.	Petit-e.
Délicat-e.	Brun-e.
Agil-e.	Brut-e.

m.	*f.*	*m.*	*f.*
Cruel.	le	Nul.	le
Coquet	te	Bon.	ne
Sot.	te	Gras	se

EXCEPTIONS.

Les adjectifs suivans ne doublent point leur consonne finale au féminin.

masc.	*fém.*
Complet.	Complète.
Concret.	Concrète.
Discret.	Discrète.
Inquiet.	Inquiète.
Secret.	Secrète.
Régulier.	Régulière.

Cagot-e.	Idiot-e.
Dévot-e.	Seul-e.
Bigot-e.	etc., etc.

Fidèle, masculin et féminin : Un homme ou une femme *fidèle*.

Les adjectifs terminés par *c*, changent *c* en *que* au féminin :

Une femme *turque*, *grecque*. *Grec* conserve le *c* au féminin.

Blanc, *franc*, *sec*, font au féminin, *blanche*, *franche*, *sèche*.

Frais, fém. *fraîche*; *malin*, *bénin*, fém. *maligne*, *bénigne*.

Les adjectifs terminés en *f*, changent *f* en *ve* au féminin :

Une personne *vive*, *naïve*.

Les adjectifs terminés en *eux* et en *oux*, changent *eux* en *euse*, et *oux* en *ouse* au féminin :

Ambitieux, fém. *ambitieuse*. *Jaloux*, féminin, *jalouse*.

Doux, *faux*, *préfix*, *roux*, font au féminin, *douce*, *fausse*, *préfixe*, *rousse*.

Les adjectifs terminés en *eur*, peuvent être terminés de quatre manières au féminin : en *eure*, en *rice*, en *euse*, et en *eresse*.

masc.	*fém.*
Intérieur.	Intérieure.
Bienfaiteur.	Bienfaitrice.
Chasseur.	Chasseuse (*en prose*). Chasseresse (*en poésie*).
Vengeur.	Vengeresse.
Pécheur, *qui commet des fautes*.	Pécheresse.
Pêcheur, *qui pêche des poissons*.	Pêcheuse.

Les adjectifs suivans n'ont pas de pluriel au masculin :

Automnal, austral, boréal, canonial, conjugal, fatal, filial, final, frugal, jovial, naval, pastoral, pectoral, vénal, littéral, trivial, etc.

Remarques sur le pluriel des noms composés.

1°. Quand un nom est composé de deux substantifs, ils prennent tous deux la marque du pluriel :

Un chef-lieu, des chefs-lieux.

2°. Quand un nom est composé d'un substantif et d'un adjectif, l'un et l'autre prennent la marque du pluriel :

Un amour-propre, des amours-propres; un bout-rimé, des bouts-rimés, etc.

3°. Si le nom composé est formé d'un substantif joint à une préposition, le substantif seul prend la marque du pluriel :

Un entre-sol, des entre-sols ; un avant-coureur, des avant-coureurs, etc.

4°. Quand le nom composé est formé de deux substantifs unis par une préposition, le premier substantif prend seul la marque du pluriel :

Un chef-d'œuvre, des chefs-d'œuvre ; un bec-de-corbain, des becs-de-corbain ; un cul-de-lampe des culs-de-lampe, etc.

5°. Quand le mot composé est formé d'un substantif et d'un verbe, le substantif prend seul le signe du pluriel :

Un garde-fou, des garde-fous ; un passe-port, des passe-ports ; un tire-bouchon, des tire-bouchons ; un passe-droit, des passe-droits, etc.

Substantifs de différents genres qui ont différentes significations.

Aide; masculin dans aide-de-camp, aide des cérémonies ; féminin, signifiant *secours*, *les aides*, impôts, subsides, et *les aides d'un cheval* (terme de manége).

Aigle; masculin, oiseau de proie, pupître d'église en forme d'aigle, homme qui a des talents supérieurs ; féminin, signifiant *aigle impériale*, *aigle romaine*, *aigle éployé* (terme de blason), *aigle*, *constellation*.

Amour; masculin au singulier, féminin au pluriel. *Un amour* constant. Il n'y a pas *d'éternelles amours*. Masculin au pluriel, quand on personnifie les Grâces, ou quand on parle des petites figures qui servent d'emblêmes dans les peintures : *Les Amours riants et légers* sont des objets dangereux; *ces petits Amours* font un bel effet dans ce tableau.

N. B. Lorsque le mot *amour* est pris pour la passion d'un homme pour une femme, on le fait quelquefois féminin au singulier, surtout en poésie.

Ange; masculin, créature purement spirituelle; féminin, signifiant poisson de mer qui ressemble à la raie.

Automne; masculin et féminin : Un ou une belle automne. Pourquoi pas masculin, comme les trois autres saisons de l'année ?

Le beau printems, le bel été, le bel automne, le rigoureux hiver.

Carpe; masculin, la partie qui est entre le bras et la paume de la main ; féminin, poisson.

Cartouche; masculin, ornement de peinture, de

sculpture, de gravure : féminin, charge d'une arme à feu.

Coche ; masculin, voiture de terre ou d'eau ; féminin, truie, ou entaille faite à du bois.

Couple ; masculin, marquant l'union : Voilà un couple bien assorti. Féminin, marquant le nombre : Une couple d'œufs, de pigeons.

Délice ; masculin au singulier : C'est mon plus grand délice. Féminin au pluriel : Ces enfants font mes plus chères délices.

Echo ; masculin, son réfléchi et redoublé ; féminin, signifiant la nymphe de ce nom.

Elève, *Enfant ;* masculin, en parlant d'un petit garçon ; féminin, en parlant d'une petite fille.

Enseigne ; masculin, officier qui porte le drapeau ; féminin, drapeau ; emploi de celui qui le porte ; indice de quelque chose ; tableau pendu à la porte d'un marchand, d'une hôtellerie.

Exemple ; masculin, ce qu'on propose à imiter, à suivre ; féminin, signifiant modèle de dessin, d'écriture.

Foudre ; masculin, en parlant d'un grand capitaine : *Ce foudre de guerre.* Féminin au propre. L'Académie le fait masculin et féminin : Etre frappé *du foudre* ou *de la foudre*. Le féminin paraît plus usité : Les prières ferventes arrachent *la foudre* des mains de Dieu.

Garde ; masculin et féminin : *Un garde-chasse*, *une garde-malade*. Féminin, troupes d'hommes armés pour garder : *Des gardes nationales*.

Gens ; par raison d'euphonie, veut l'adjectif qui le précède au masculin, et celui qui le suit au féminin : *Des gens obligeants*, *d'obligeantes gens*.

Le gueules ; masculin, terme de blason, couleur rouge ; féminin, la gueule d'un chien.

Guide ; masculin, un conducteur; féminin, longes de cuir avec lesquelles les cochers conduisent les chevaux.

Hymne ; masculin, chant en l'honneur de la Divinité; féminin, en parlant des cantiques qui font partie de l'office de l'Eglise.

Œuvre ; masculin en terme de chimie : *Le grand œuvre* (*la pierre philosophale*). Egalement masculin, en parlant d'un recueil d'estampes ou de musique : J'ai acheté *tout l'œuvre* de Grétry. Féminin, en parlant d'un ouvrage d'esprit, d'une action, ou du banc des marguillers : J'ai acheté *toutes les œuvres* de Bossuet. *Consoler les affligés, est une œuvre digne du ciel. L'œuvre de Saint-Germain est belle, bien décorée.*

Orgue ; masculin au singulier : Un bel orgue. Féminin au pluriel : De belles orgues.

Parallèle ; masculin, comparaison; féminin, signifiant ligne, surface.

Pendule ; masculin, verge de fer, ou corde qui fait la vibration de la pendule; féminin, sorte d'horloge.

Période ; masculin, le plus haut point où une chose puisse arriver; féminin, signifiant époque, réunion des phrases, révolution d'une fièvre réglée, espace de temps qu'un astre met à faire son cours.

Pleurs ne s'emploie qu'au pluriel, et est du masculin : *Les pleurs abondans que j'ai versés.*

Satyre ; masculin, demi-dieu du paganisme; féminin, sorte de poème pastoral mordant, usité chez les Grecs, et ainsi nommé, parce que les Satyres en étaient les principaux acteurs; féminin, critique amère des mauvais ouvrages; raillerie piquante; en ce sens l'Académie écrit *satire.*

DEGRÉS DE COMPARAISON.

DU COMPARATIF.

Le comparatif est une manière d'exprimer une chose comparée à une autre par une même ou par différentes qualités.

On compare les objets de trois manières :

1°. Supérieurement par *plus* } *instruit que mon frère.*
2°. Inférieurement par *moins* } *instruit que mon frère.*
3°. Egalement par *aussi*, *si* } *instruit que mon frère.*

On met *autant* avec un verbe : Il est *autant aimé qu'estimé.*

DU SUPERLATIF.

Le superlatif exprime la qualité au suprême degré.

Il y a deux sortes de superlatifs : absolus, relatifs.

Absolus : *très*, *fort*, *bien* obligeant.

Relatifs : *le plus*, *les plus* généreux.

Emploi d'*aussi*, *si*.

Aussi s'emploie dans les phrases affirmatives, quand il y a comparaison entre deux objets :

Célestine est aussi vertueuse que jolie.

Si s'emploie dans les phrases négatives où il n'y a pas de comparaison :

Ce marché n'est pas si avantageux que je le croyais.

Gérard prétend, qu'on doit préférer *si* à *aussi* dans les phrases négatives, même quand il y a comparaison :

Ces conditions ne sont pas si avantageuses que celles qu'on m'a proposées; et non pas, *aussi avantageuses que celles*, etc.

Comparatifs et superlatifs irréguliers.

Meilleur, *le meilleur*; *moindre*, *le moindre*; *pire*, *le pire*, superlatif de *mauvais*; *pis*, *le pis*, superlatif de *mal*.

NOMS DE NOMBRE.

Les noms de nombre servent à compter.

Il y en a de deux sortes : cardinaux et ordinaux.

Cardinaux, marquent le nombre des personnes ou des choses : *Un*, *deux*, *vingt*, etc.

Ordinaux, marquent l'ordre ou le rang : *Le premier, le douzième.* Ils se forment des cardinaux, en ajoutant à la consonne finale *ième*, *douze*, *douzième.* On les rend adverbes, en ajoutant *ment* à la désinence *ième*, *vingtièmement.*

III. DU PRONOM.

Le pronom tient la place du nom, en rappelle l'idée et en évite la répétition qui ferait languir le discours.

Il y a sept sortes de pronoms :

Personnels, *conjonctifs*, *possessifs*, *démonstratifs*, *relatifs*, *interrogatifs*, *indéfinis* ou *indéterminés.*

Les pronoms personnels tiennent la place des personnes ou des choses.

Ils sont le sujet ou le nominatif du verbe, et répondent à la question *qui est-ce qui?*

Ce sont :

Je, *moi*, ou *nous*; la personne qui parle.

Tu, *toi*, ou *vous*; celle à qui l'on parle.

On, *il*, *elle*, *ils*, ou *elles*; celle de qui l'on parle.

On, rend toujours le verbe impersonnel. *On* dit. *On* pense.

En français, par politesse, on se sert de *vous* au lieu de *tu*, lorsqu'on adresse la parole à quelqu'un à qui l'on doit du respect.

Madame, *vous êtes* bien obligeante.

Manière de placer les pronoms personnels.

La personne à qui l'on parle (*toi* ou *vous*), se place la première.

Celle de qui l'on parle (*il*, *lui* ou *elle*) se place la seconde;

Celle qui parle (*moi* ou *nous*, se place la troisième.

Le verbe s'accorde toujours avec la plus noble personne.

Ce sera demain *vous* et *lui* qui irez.

Si c'était *toi* et *moi* qui lui dissions.

Hier ce fut *vous* et *elle* qui le voulûtes.

En latin, ces pronoms se placent dans un sens inverse.

La personne qui parle (*ego*, je *ou* moi), se place la première;

Celle à qui l'on parle (*tu*, tu *ou* toi), se place la deuxième;

Celle de qui l'on parle (*ille*, il; *illa*, elle), se place la troisième.

2°. PRONOMS CONJONCTIFS.

Les pronoms conjonctifs sont toujours joints aux verbes dont ils reçoivent directement ou indirectement l'action.

Me, *te*, *se nous*, *vous*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur.*

3°. PRONOMS POSSESSIFS.

Les pronoms possessifs marquent la possession d'une personne ou d'une chose.

Il y a deux sortes de pronoms possessifs : *Absolus*, *relatifs.*

Absolus : Sont toujours suivis d'un nom substantif.

Relatifs : Sont précédés d'un des articles : *Le*, *la*, *les*, *du*, *des*, *au*, *aux.*

SINGULIER.

masc.	*fém.*
Mon.	Ma.
Ton.	Ta.
Son.	Sa.
Notre.	Notre.
Votre.	Votre.
Leur.	Leur.

PLURIEL.

Des deux genres.

Mes.	Nos.
Tes.	Vos.
Ses.	Leurs.

PRONOMS POSSESSIFS RELATIFS.

SINGULIER.

masc.	*fém.*
Le mien.	La mienne.
Le tien.	La tienne.
Le sien.	La sienne.
Le nôtre.	La nôtre.
Le vôtre.	La vôtre.
Le leur.	La leur.

PLURIEL.

masc.	*fém.*
Les miens.	Les miennes.
Les tiens.	Les tiennes.
Les siens.	Les siennes.
Les nôtres.	*Pour les deux genres.*
Les vôtres.	
Les leurs.	

4°. PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Les pronoms démonstratifs démontrent les personnes ou les choses, ou les rappellent au souvenir.

SINGULIER.

masc.	*fém.*
Ce, cet.	Cette.
Celui.	Celle.
Celui-ci.	Celle-ci.
Celui-là.	Celle-là.
Ceci.	
Cela.	

PLURIEL.

masc.	*fém.*
Ces.	Ces.
Ceux.	Celles.
Ceux-ci.	Celles-ci.
Ceux-là.	Celles-là.

5°. PRONOMS RELATIFS.

Les pronoms relatifs sont ainsi appelés, parce qu'ils ont toujours rapport à un nom ou à un pronom qui les précède, et avec lequel ils s'accordent en genre et en nombre.

Qui, *que*, *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*, *dont*, *de qui*, *quoi*, *y*, *en*.

Il y a quatre sortes de que : *Relatifs*, *conjonctifs*, *interrogatifs*, *admiratifs*.

1°. *Le que relatif*, se reconnaît, quand on peut le tourner par *lequel*, *laquelle*, *lesquels* ou *lesquelles*.

La maison que j'ai achetée. *Ceux* ou *celles que* vous verrez demain.

2°. *Le que conjonctif* lie les membres de phrase, et ne peut se tourner par *lequel*, *laquelle*, etc.

Je désire *que* vous réussissiez, et *que* vous obteniez une place.

6°. PRONOMS INTERROGATIFS.

3°. Le *que interrogatif* (?) exprime une interrogation :

Que dites-vous ?

4°. *Le que admiratif* (!) exprime une exclamation :

Que cette personne est jolie !

7°. PRONOMS INDÉFINIS OU INDÉTERMINÉS.

Les pronoms indéfinis ou indéterminés sont ceux qui expriment les choses d'une manière générale et indéterminée :

Quelqu'un, *autre*, *autrui*, *qui que ce soit*, *aucun*, *personne*, *certain*, *tel*, *quelque*, etc.

IV. DU VERBE.

Le verbe exprime l'action faite ou soufferte par le sujet, ou l'état du sujet.

On reconnaît qu'un mot est verbe, quand on peut y joindre un des pronoms personnels : *je*, *tu*, *il* ou *elle*, etc.

Le sujet ou le nominatif du verbe, est la personne ou la chose qui répond à la question *qui est-ce qui?* faite sur le verbe.

Le régime du verbe est la personne ou la chose qui reçoit l'action du verbe, et qui répond aux questions *qu'est-ce que ? quoi ?*

J'admire vos talents. *Je* est le sujet ou le nominatif du verbe; car, qui est-ce qui admire ? *moi*, représenté par *je*. Qu'est-ce que *j'admire ? vos talents ; vos talents* sont donc le régime du verbe *admirer*.

Il y a deux sortes de régimes : le régime direct et le régime indirect.

Le régime direct est toujours sans préposition, et répond aux questions *qu'est-ce que ? quoi ?*

Le régime indirect est toujours précédé d'une des prépositions *de*, *à*, *par*, exprimée ou sous-entendue.

L'oncle de mon ami a donné à son neveu une montre d'or.

Qui est-ce qui a donné? *l'oncle*, sujet ou nominatif du verbe.

De qui? *de mon ami*, régime indirect, répondant au génitif latin.

A qui a-t-il donné? *à son neveu*, régime indirect, répondant au datif latin.

Quoi? *une montre*, régime direct, répondant à l'accusatif.

De quoi? *d'or*, régime indirect (ablatif) régi par la préposition *ex*.

DE LA CONJUGAISON DES VERBES.

Il y a quatre conjugaisons des verbes, que l'on distingue par la terminaison ou par la désinence de l'infinitif.

La première conjugaison a l'infinitif terminé en *er*, *chercher*;

La seconde en *ir*, *polir*;

La troisième en *oir*, *pouvoir*;

La quatrième en *re*, *prendre*.

DES PERSONNES.

Les verbes ont trois personnes au singulier marquées par *je*, *tu*, *il* ou *elle*; et trois personnes au pluriel marquées par *nous*, *vous*, *ils* ou *elles*.

DES NOMBRES.

Il y a dans les verbes comme dans les noms deux nombres : le singulier et le pluriel.

Le singulier, quand on parle d'une seule personne : *ma sœur croit ;*

Le pluriel, quand on parle de plusieurs personnes : *ces dames voulaient.*

DES DIFFÉRENTES SORTES DE VERBES.

Il y a deux verbes appelés auxiliaires : *avoir* et *être*. Ces verbes sont ainsi appelés, parce que les autres en ont besoin pour être conjugués dans leurs temps composés à l'actif, et au passif.

Le verbe *avoir* suivi d'un substantif est un verbe actif : *j'ai de l'argent.*

Le verbe *être* suivi d'un substantif ou d'un adjectif, est verbe substantif, c'est-à-dire, marque l'existence de la personne ou de la chose : *vous êtes son ami, je suis curieux.*

Les autres verbes sont de cinq espèces : *actifs, passifs, neutres, réfléchis* ou *réciproques, impersonnels.*

1°. *Actifs*, expriment une action faite par le sujet ou par le nominatif du verbe ; on les reconnaît, quand après, on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose :* ainsi, *instruire, donner* sont des verbes actifs, parce que l'on peut dire *instruire quelqu'un, donner quelque chose.*

2°. *Passifs*, expriment une action reçue ou souf-ferte par le sujet.

Ils sont toujours suivis d'un de ces mots, *de, par :*

Je suis chéri de ma mère. Les Gaules furent conquises par César.

3°. *Neutres*, expriment une action qui ne sort pas du sujet qui agit ; on les reconnaît, quand après, on ne peut pas mettre *quelqu'un* ou *quelque*

chose : ainsi, *marcher, briller* sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire *marcher quelqu'un, briller quelque chose*.

4°. *Réfléchis*, expriment une action faite par le sujet sur lui-même : *Votre tante s'imagine*.

Les mêmes verbes deviennent *réciproques*, quand ils expriment l'action de plusieurs sujets qui agissent les uns sur les autres : *Votre sœur et votre cousine se disputent toujours*.

5°. *Impersonnels*, on les appelle ainsi, parce que l'action qu'ils expriment ne peut se rapporter à aucune personne ; ainsi, quand on dit : *il pleut, il importe*, on voit que l'idée de ces deux verbes ne peut se rapporter ni à la personne qui parle, ni à celle à qui l'on parle, ni enfin à celle de qui l'on parle. Ces verbes ne s'emploient qu'avec les pronoms *il* ou *on*.

DES TEMPS DES VERBES.

Les temps des verbes se divisent en temps simples et en temps composés.

On appelle temps simples, ceux qui n'ont pas besoin du secours d'un autre verbe pour se conjuguer : *Je donne, je viens*.

On appelle temps composés, ceux qui sont précédés d'un des auxiliaires *avoir* ou *être* suivi d'un participe passé.

Il y a huit temps simples : *Le présent de l'indicatif, l'imparfait, le prétérit défini, le futur, le conditionnel présent, l'impératif, le présent* et *l'imparfait du subjonctif*.

Il y a sept temps composés : *Le prétérit indéfini, le prétérit antérieur, le plus-que-parfait, le futur passé, le conditionnel passé, le prétérit* et *le plus-que-parfait du subjonctif*.

Manière de conjuguer affirmativement et interrogativement les temps simples des auxiliaires AVOIR *et* ÊTRE.

AVOIR.		ÊTRE.	

INDICATIF PRÉSENT.

Exprime une chose qui a lieu actuellement.

J'ai.	Ai-je ?	Je suis.	Suis-je?
Tu as.	As-tu ?	Tu es.	Es-tu?
Il a.	A-t-il?	Il est.	Est-il ?
Elle a.	A-t-elle ?	Elle est.	Est-elle?
On a.	A-t-on?	On est.	Est-on ?
Nous avons.	Avons-nous?	Nous sommes.	Sommes-nous?
Vous avez.	Avez-vous?	Vous êtes.	Êtes-vous?
Ils ont.	Ont-ils?	Ils sont.	Sont-ils?
Elles ont.	Ont-elles ?	Elles sont.	Sont-elles?

IMPARFAIT.

Marque l'action comme présente dans le temps qu'une autre action s'est faite.

J'avais.	Avais-je?	J'étais.	Etais-je ?
Tu avais.	Avais-tu ?	Tu étais.	Etais-tu?
Il avait.	Avait-il ?	Il était.	Etait-il?
Elle avait.	Avait-elle ?	Elle était.	Etait-elle?
On avait.	Avait-on ?	On était.	Etait-on?
Nous avions.	Avions-nous ?	Nous étions.	Etions-nous?
Vous aviez.	Aviez-vous ?	Vous étiez.	Etiez-vous?
Ils avaient.	Avaient-ils ?	Ils étaient.	Etaient-ils ?
Elles avaient.	Avaient-elles?	Elles étaient.	Étaient-elles?

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Indique une chose faite dans un temps entièrement écoulé dont on assigne l'époque ; la semaine passée

J'eus.	Eus-je?	Je fus.	Fus-je ?
Tu eus.	Eus-tu?	Tu fus.	Fus-tu ?
Il eut.	Eut-il?	Il fut.	Fut-il ?
Elle eut.	Eut-elle?	Elle fut.	Fut-elle ?
On eut.	Eut-on?	On fut.	Fut-on ?
Nous eûmes.	Eûmes-nous?	Nous fûmes.	Fûmes-nous ?
Vous eûtes.	Eûtes-vous?	Vous fûtes.	Fûtes-vous?
Ils eurent.	Eurent-ils?	Ils furent.	Furent-ils?
Elles eurent.	Eurent-elles?	Elles furent.	Furent-elles ?

FUTUR.

Indique qu'une chose sera ou se fera ; dans quinze jours

J'aurai.	Aurai-je ?	Je serai.	Serai-je ?
Tu auras.	Auras-tu ?	Tu seras.	Seras-tu ?
Il aura.	Aura-t-il ?	Il sera.	Sera-t-il ?
Elle aura.	Aura-t-elle ?	Elle sera.	Sera-t-elle ?
On aura.	Aura-t-on ?	On sera.	Sera-t-on ?
Nous aurons.	Aurons-nous ?	Nous serons.	Serons-nous ?
Vous aurez.	Aurez-vous ?	Vous serez.	Serez-vous ?
Ils auront.	Auront-ils ?	Ils seront.	Seront-ils ?
Elles auront.	Auront-elles ?	Elles seront.	Seront-elles ?

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Marque qu'une chose serait ou se ferait moyennant une condition : si je pouvais,

J'aurais.	Aurais-je ?	Je serais.	Serais-je ?
Tu aurais.	Aurais-tu ?	Tu serais.	Serais-tu ?
Il aurait.	Aurait-il ?	Il serait.	Serait-il ?
Elle aurait.	Aurait-elle ?	Elle serait.	Serait-elle ?
On aurait.	Aurait-on ?	On serait.	Serait-on ?
Nous aurions.	Aurions-nous ?	Nous serions.	Serions-nous ?
Vous auriez.	Auriez-vous ?	Vous seriez.	Seriez-vous ?
Ils auraient.	Auraient-ils ?	Ils seraient.	Seraient-ils ?
Elles auraient.	Auraient-elles ?	Elles seraient.	Seraient-elles ?

* IMPÉRATIF.

Marque l'action de commander, de prier ou d'exhorter.

Aie.	Sois.
Qu'il, qu'elle, *ou* qu'on ait.	Qu'il, qu'elle, *ou* qu'on soit.
Ayons.	Soyons.
Ayez.	Soyez.
Qu'ils, *ou* qu'elles aient.	Qu'ils, *ou* qu'elles soient.

---

* L'impératif n'a pas de première personne du singulier, parce qu'on ne se commande pas à soi-même.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

Quand on désire, quand on doute, ou quand on veut qu'une chose se fasse : il faut ou il faudra.

Que j'aie.	Que je sois.
Que tu aies.	Que tu sois.
Qu'il, qu'elle, *ou* qu'on ait.	Qu'il, qu'elle, *ou* qu'on soit.
Que nous ayons.	Que nous soyons.
Que vous ayez.	Que vous soyez.
Qu'ils, *ou* qu'elles aient.	Qu'ils, *ou* qu'elles soient.

IMPARFAIT DU SUBJONCTIF.

Il fallait, ou il faudrait

Que j'eusse.	Que je fusse.
Que tu eusses.	Que tu fusses.
Qu'il, qu'elle, *ou* qu'on eût.	Qu'il, qu'elle, *ou* qu'on fût.
Que nous eussions.	Que nous fussions.
Que vous eussiez.	Que vous fussiez.
Qu'ils, *ou* qu'elles eussent.	Qu'ils, *ou* qu'elles fussent.

Afin de graver profondément dans la mémoire des élèves la conjugaison des temps simples des verbes *Avoir* et *Être*, on leur donnera à conjuguer affirmativement et interrogativement les deux auxiliaires suivans :

INDICATIF PRÉSENT.

J'ai des bijoux, *ou* ai-je des bijoux ?	Je suis riche, *ou* suis-je riche?

N. B. L'interrogation dans les verbes réguliers et irréguliers ne se fait qu'au *présent de l'indicatif*, à l'*imparfait*, au *prétérit défini*, au *futur* et au *conditionnel présent*.

TEMPS COMPOSÉS.

Comme les temps composés des verbes sont formés des temps simples des auxiliaires *avoir* ou *être* en y ajoutant un participe passé, j'indiquerai seulement la première personne de chaque temps simple des auxiliaires *Avoir* ou *Être*.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

Indique une chose faite dans un temps qui dure encore, ou dont on n'assigne point l'époque : ce matin, cette semaine,

J'ai eu, *ou* ai-je eu?	J'ai été, *ou* ai-je été? etc.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Marque une chose faite avant une autre, qui se fit dans un temps dont il ne reste plus rien.

Quand j'eus eu, *ou* quand eus-je eu?	Quand j'eus été *ou* quand eus-je été? etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Marque qu'une chose était déjà faite, quand une autre s'est faite.

J'avais eu, *ou* avais-je eu?	J'avais été, *ou* avais-je été? etc.

FUTUR PASSÉ.

Marque qu'une chose sera faite avant une autre.

J'aurai eu, *ou* aurai-je eu?	J'aurai été, *ou* aurai-je été? etc.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Indique qu'une chose aurait été faite, si certaine condition avait eu lieu : si vous aviez voulu,

J'aurais eu, *ou* J'eusse eu.	Aurais-je eu, *ou* Eussé-je eu ?	J'aurais été, *ou* J'eusse été.	Aurais-je été, *ou* Eussé-je été? etc.

PRÉTÉRIT DU SUBJONCTIF.

On a, ou on aura voulu,

Que j'aie eu. | Que j'aie été, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT DU SUBJONCTIF.

On avait, on aurait, ou on eût désiré

Que j'eusse eu. | Que j'eusse été, etc.

INFINITIF.

Exprime l'action ou l'état d'une chose en général, sans aucun rapport exprimé de nombre ni de personne.

Avoir. | Être.

PARTICIPE PRÉSENT.

Exprime une action présente, suppose un régime exprimé ou sous-entendu. (Qui? *ou* Quoi?)

Ayant. | Étant.

PARTICIPE PASSÉ.

Est toujours précédé d'un des auxiliaires AVOIR *ou* ÊTRE, *exprimé ou sous-entendu.*

Eu, ayant eu. | Été, ayant été.

FUTUR PASSÉ.

Devant avoir. | Devant être.

TABLEAU SYNOPTIQUE

QUI OFFRE D'UN COUP D'OEIL

La conjugaison des temps simples des verbes actifs et neutres.

Ire. ER.	IIe. IR.	IIIe. OIR.	IVe. RE.

INDICATIF PRÉSENT.

Je parle.	Je polis.	Je reçois.	Je rends.
Tu parles.	Tu polis.	Tu reçois.	Tu rends.
Il parle.	Il polit.	Il reçoit.	Il rend.
Elle parle.	Elle polit.	Elle reçoit.	Elle rend.
Nous parlons.	Nous polissons.	Nous recevons.	Nous rendons.
Vous parlez.	Vous polissez.	Vous recevez.	Vous rendez.
Ils parlent.	Ils polissent.	Ils reçoivent.	Ils rendent.
Elles parlent.	Elles polissent.	Elles reçoivent.	Elles rendent.

IMPARFAIT.

Prononcez È.			
Je parlais.	Je polissais.	Je recevais.	Je rendais.
Tu parlais.	Tu polissais.	Tu recevais.	Tu rendais.
Il parlait.	Il polissait.	Il recevait.	Il rendait.
Elle parlait.	Elle polissait.	Elle recevait.	Elle rendait.
Nous parlions.	Nous polissions.	Nous recevions.	Nous rendions.
Vous parliez.	Vous polissiez.	Vous receviez.	Vous rendiez.
Ils parlaient.	Ils polissaient.	Ils recevaient.	Ils rendaient.
Elles parlaient.	Elles polissaient.	Elles recevaient.	Elles rendaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Il y a huit jours,

Prononcez É.			
Je parlai.	Je polis.	Je reçus.	Je rendis.
Tu parlas.	Tu polis	Tu reçus.	Tu rendis.
Il parla.	Il polit.	Il reçut.	Il rendit.

(Il y a huit jours,)

Elle parla.	Elle polit.	Elle reçut.	Elle rendit.
Nous parlâmes.	Nous polîmes.	Nous reçûmes.	Nous rendîmes.
Vous parlâtes.	Vous polîtes.	Vous reçûtes.	Vous rendîtes.
Ils parlèrent.	Ils polirent.	Ils reçurent.	Ils rendirent.
Elles parlèrent.	Elles polirent.	Elles reçurent.	Elles rendirent.

FUTUR.

Dans un mois,

Pronone. RÉ.			
Je parlerai.	Je polirai.	Je recevrai.	Je rendrai.
Tu parleras.	Tu poliras.	Tu recevras.	Tu rendras.
Il parlera.	Il polira.	Il recevra.	Il rendra.
Elle parlera.	Elle polira.	Elle recevra.	Elle rendra.
Nous parlerons.	Nous polirons.	Nous recevrons.	Nous rendrons.
Vous parlerez.	Vous polirez.	Vous recevrez.	Vous rendrez.
Ils parleront.	Ils poliront.	Ils recevront.	Ils rendront.
Elles parleront.	Elles poliront.	Elles recevront.	Elles rendront.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Si je pouvais,

Prononc. RÈ.			
Je parlerais.	Je polirais.	Je recevrais.	Je rendrais.
Tu parlerais.	Tu polirais.	Tu recevrais.	Tu rendrais.
Il parlerait.	Il polirait.	Il recevrait.	Il rendrait.
Elle parlerait.	Elle polirait.	Elle recevrait.	Elle rendrait.
Nous parlerions.	Nous polirions.	Nous recevrions.	Nous rendrions.
Vous parleriez.	Vous poliriez.	Vous recevriez.	Vous rendriez.
Ils parleraient.	Ils poliraient.	Ils recevraient.	Ils rendraient.
Elles parleraient.	Elles poliraient.	Elles recevraient	Elles rendraient.

IMPÉRATIF.

Parle.	Polis.	Reçois.	Rends.
Qu'il parle.	Qu'il polisse.	Qu'il reçoive.	Qu'il rende.
Qu'elle parle.	Qu'elle polisse.	Qu'elle reçoive.	Qu'elle rende.
Parlons.	Polissons.	Recevons.	Rendons.
Parlez.	Polissez.	Recevez.	Rendez.
Qu'ils parlent.	Qu'ils polissent.	Qu'ils reçoivent.	Qu'ils rendent.
Qu'elles parlent.	Qu'elles polissent	Qu'elles reçoivent	Qu'elles rendent.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

On désire, on désirera

Que je parle.	Que je polisse.	Que je reçoive.	Que je rende.
Que tu parles.	Que tu polisses.	Que tu reçoives.	Que tu rendes.
Qu'il parle.	Qu'il polisse.	Qu'il reçoive.	Qu'il rende.
Qu'elle parle.	Qu'elle polisse.	Qu'elle reçoive.	Qu'elle rende.
Que nous parlions.	Que nous polissions.	Que nous recevions.	Que nous rendions.
Que vous parliez.	Que vous polissiez	Que vous receviez	Que vous rendiez.
Qu'ils parlent.	Qu'ils polissent.	Qu'ils reçoivent.	Qu'ils rendent.
Qu'elles parlent.	Qu'elles polissent	Qu'elles reçoivent	Qu'elles rendent.

* IMPARFAIT.

On désirait, on désira hier, on a désiré, on désirerait

Que je parlasse.	Que je polisse.	Que je reçusse.	Que je rendisse.
Que tu parlasses.	Que tu polisses.	Que tu reçusses.	Que tu rendisses.
Qu'il parlât.	Qu'il polît.	Qu'il reçût.	Qu'il rendît.
Qu'elle parlât.	Qu'elle polît.	Qu'elle reçût.	Qu'elle rendît.
Que nous parlassions.	Que nous polissions.	Que nous reçussions.	Que nous rendissions.
Que vous parlassiez.	Que vous polissiez.	Que vous reçussiez.	Que vous rendissiez.
Qu'ils *ou* qu'elles parlassent.	Qu'ils *ou* qu'elles polissent.	Qu'ils *ou* qu'elles reçussent.	Qu'ils *ou* qu'elles rendissent.

INFINITIF PRÉSENT.

Parler.	Polir.	Recevoir.	Rendre.

---

* Dans les verbes réguliers et irréguliers, l'imparfait du subjonctif se forme de la deuxième personne du singulier du prétérit défini, en ajoutant *se* à la lettre finale *s*.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

La semaine passée *tu allas*, *tu écrivis*, *tu peignis*.

IMPARFAIT DU SUBJONCTIF.

Il faudrait que *j'allasse*, que *j'écrivisse*, que *je peignisse*.

PRÉTÉRIT.

Avoir parlé.	Avoir poli.	Avoir reçu.	Avoir rendu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Parlant.	Polissant.	Recevant.	Rendant.

PARTICIPE PASSÉ.

Parlé, parlée.	Poli, polie.	Reçu, reçue.	Rendu, rendue.

FUTUR.

Devant parler.	Devant polir.	Devant recevoir	Devant rendre.

Remarque essentielle.

Les verbes terminés à l'infinitif en *ger*, par raison d'euphonie, prennent un *e* muet dans les temps où le *g* est immédiatement suivi d'un *a* ou d'un *o*.

Nous mangeons, hier *nous mangeâmes*, *vous mangeâtes*.

Verbes que l'on donnera à conjuguer aux élèves.

Chanter.	*Remplir.*	*Apercevoir.*	*Entendre.*

Conjugaison des temps simples des verbes réfléchis et réciproques.

Ils se conjuguent comme les verbes actifs, et sont toujours précédés d'un des pronoms conjonctifs : *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, *se*.

SE FLATTER.

INDICATIF PRÉSENT.

Je me flatte, tu te flattes, il ou elle se flatte; nous nous flattons, vous vous flattez, ils ou elles se flattent.

IMPARFAIT.

Je me flattais, etc.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

La semaine passée

Je me flattai, etc.

FUTUR.

Demain

Je me flatterai, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Si je pouvais

Je me flatterais, etc.

IMPÉRATIF.

Flatte-toi; qu'il ou qu'elle se flatte; flattons-nous, flattez-vous, qu'ils ou qu'elles se flattent.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

Il faut, ou il faudra

Que je me flatte, etc.

IMPARFAIT.

Il fallait, ou il faudrait

Que je me flattasse, etc.

INFINITIF PRÉSENT.

Se flatter.

PASSÉ.

S'être flatté ou flattée.

PARTICIPE PRÉSENT.

Se flattant.

PARTICIPE PASSÉ.

Flatté ou flattée.

FUTUR.

Devant se flatter.

Ainsi se conjugue le verbe *se persuader.*

Conjugaison des temps simples des verbes passifs.

Les temps simples des verbes passifs se conjuguent avec l'auxiliaire *être* suivi d'un participe passé, toujours variable.

INDICATIF PRÉSENT.

Je suis trompé ou trompée, nous sommes trompés ou trompées, etc.

IMPARFAIT.

J'étais trompé ou trompée, nous étions trompés ou trompées, etc.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Il y a quinze jours

Je fus trompé ou trompée, nous fûmes trompés ou trompées, etc.

FUTUR.

Dans trois semaines

Je serai trompé ou trompée, nous serons trompés ou trompées, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je serais trompé ou trompée, nous serions trompés ou trompées, etc.

IMPÉRATIF.

Sois trompé ou trompée, soyons trompés ou trompées, etc.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

Il faut, ou il faudra

Que je sois trompé ou trompée, que nous soyons trompés ou trompées, etc.

IMPARFAIT.

Il fallait, il fallut, il a fallu, il faudrait

Que je fusse trompé ou trompée, que nous fussions trompés ou trompées, etc.

INFINITIF PRÉSENT.

Être trompé ou trompée.

PRÉTÉRIT.

Avoir été trompé ou trompée.

PARTICIPE PRÉSENT.

Étant trompé ou trompée.

PARTICIPE PASSÉ.

Ayant été trompé ou trompée.

FUTUR.

Devant être trompé ou trompée.

Ainsi se conjugue le verbe *être chéri* ou *chérie.*

Temps composés des verbes actifs et de la plupart des verbes neutres.

Ils sont formés des temps du verbe *avoir.*

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai parlé, fini, reçu, rendu, etc.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Quand

J'eus parlé, fini, reçu, rendu, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais parlé, fini, reçu, rendu, etc.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai parlé, fini, reçu, rendu, etc.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais ou j'eusse parlé, fini, reçu, rendu, etc.

PRÉTÉRIT DU SUBJONCTIF.

On a, ou on aura désiré

Que j'aie parlé, fini, reçu, rendu, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait, il aurait, ou il eût fallu

Que j'eusse parlé, fini, reçu, rendu, etc.

Temps composés des verbes passifs.

Ils sont formés des temps de l'auxiliaire *avoir* suivi de *été* et *d'un participe passé*, toujours variable.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai été rencontré ou rencontrée, reçu ou reçue, etc.

Nous avons été rencontrés ou rencontrées, reçus ou reçues, etc.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Quand j'eus été rencontré ou rencontrée, reçu ou reçue, etc.

Quand nous eûmes été rencontrés ou rencontrées, reçus ou reçues, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été rencontré ou rencontrée, reçu ou reçue, etc.

Nous avions été rencontrés ou rencontrées, reçus ou reçues, etc.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été rencontré ou rencontrée, reçu ou reçue, etc.

Nous aurons été rencontrés ou rencontrées, reçus ou reçues, etc.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais ou j'eusse été rencontré ou rencontrée, reçu ou reçue, etc.

Nous aurions ou nous eussions été rencontrés ou rencontrées, reçus ou reçues, etc.

PRÉTÉRIT DU SUBJONCTIF.

Il a, ou il aura fallu

Que j'aie été rencontré ou rencontrée, reçu ou reçue, etc.

Que nous ayons été rencontrés ou rencontrées, reçus ou reçues, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait, il aurait, ou il eût fallu

Que j'eusse été rencontré ou rencontrée, reçu ou reçue, etc.

Que nous eussions été rencontrés ou rencontrées, reçus ou reçues, etc.

Temps composés des verbes réfléchis et réciproques.

Ils sont formés de l'auxiliaire *être* précédé d'un des pronoms subjonctifs *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, *se*.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

Je me suis imaginé, etc.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Quand

Je me fus imaginé, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais imaginé, etc.

FUTUR PASSÉ.

Je me serai imaginé, etc.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Je me serais imaginé, etc.

PRÉTÉRIT DU SUBJONCTIF.

Il a, ou il aura fallu

Que je me sois imaginé, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait, il aurait, ou il eût fallu

Que je me fusse imaginé, etc.

Conjugaison d'un verbe impersonnel.

INDICATIF PRÉSENT.

Il neige.

IMPARFAIT.

Il neigeait.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Hier

Il neigea.

FUTUR.

Demain

Il neigera.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Il neigerait.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

Il faut, ou il faudra

Qu'il neige.

IMPARFAIT.

Il fallait, il fallut, il a fallu, il faudrait

Qu'il neigeât.

TEMPS COMPOSÉS.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

Ce matin

Il a neigé.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Quand

Il eut neigé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait neigé.

FUTUR PASSÉ.

Il aura neigé.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Il aurait neigé.

PRÉTÉRIT DU SUBJONCTIF.

Il a, ou il aura fallu

Qu'il ait neigé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait, il aurait, ou il eût fallu

Qu'il eût neigé.

Observations sur les verbes neutres.

Les verbes neutres suivans, dans leurs temps composés, prennent *être* au lieu de *avoir:*

Aller, arriver, déchoir, décéder, entrer, sortir, tomber, mourir, naître, partir, retourner, rester, descendre, monter, passer, venir, et ses composés *devenir, survenir, parvenir, intervenir*, etc.

N. B. Plusieurs de ces verbes prennent *avoir*, quand ils ont un régime.

J'ai entré mon vin; nous avons sorti les orangers; vous avez descendu les bouteilles; j'ai monté votre harpe; j'ai passé ma lettre de change.

Passer, quoique sans régime, prend *avoir*, quand il signifie *être reçu :* Ce mot *a passé*.

Les verbes suivans prennent indistinctement *avoir* ou *être :*

Accourir, *périr*, *disparaître*, *apparaître*, *comparaître*, *aborder*, *croître*, *accroître*, *décroître*, *cesser*, sans régime, *contrevenir*.

Convenir, signifiant *être agréable*, réclame *avoir;* mais signifiant *demeurer d'accord*, il réclame *être*.

Cette maison *m'a convenu* et *je suis convenu du prix*. (Académie.)

Demeurer, signifiant *rester* ou *tarder* pour un temps, veut *avoir;* mais signifiant *rester* dans un état de permanence, il veut *être :*

J'ai demeuré douze ans à Lyon.

Vous avez demeuré long-temps à venir, c'est-à-dire : *Vous avez tardé*, etc.

De tant de biens qu'il avait, *il ne lui est rien demeuré*.

Échapper, signifiant *s'évader*, *se sauver*, réclame *être ;* mais signifiant *n'être pas saisi*, *n'être pas aperçu*, il réclame *avoir :*

L'un des coupables a échappé à la gendarmerie, et l'autre s'est échappé de prison. (Académie.)

On dit : *Ce mot lui est échappé*, pour *il a dit ce mot sans y penser.*

On échappe d'un danger, d'un naufrage ; c'est-à-dire : *On se sauve de*, etc.

Remarques importantes sur l'orthographe des verbes.

1°. Les verbes terminés par un *e* muet à la première personne du singulier du présent de l'indicatif et à la seconde personne du singulier de l'impératif, ne prennent point de *s* pour lettre finale à ces mêmes personnes :

Je parle, parle-lui ; je souffre, souffre-le.

2°. La troisième personne du singulier du prétérit défini des verbes de la première conjugaison terminée par *a*, et la troisième personne du singulier du futur des quatre conjugaisons terminée par *ra*, ne prennent point de *t* pour lettre finale à ces mêmes personnes :

Hier il procura, il protégea ; demain il prendra, il fera, il recevra.

3°. Quand la seconde personne du singulier de l'impératif a pour lettre finale un *a* ou un *e* muet, et qu'elle est suivie immédiatement des mots *y* et *en*, elle prend la lettre euphonique *s* :

Vas-y, manges-en.

Lorsqu'après l'*y* il suit un verbe, ou lorsqu'après *en*, il suit un substantif ou un pronom démonstratif, cette seconde personne du singulier de l'impératif ne prend point de *s* :

Va voir ; porte en ville ;

Donne en cette occasion des preuves de ton courage.

4°. Les trois verbes suivans prennent *x* au lieu de *s* à la première et à la deuxième personne du singulier du présent de l'indicatif :

Je ou tu vaux, veux, peux.

5°. Les verbes terminés à l'infinitif par *aindre*, *eindre*, *oindre*, et *soudre* perdent *d* aux trois premières personnes du singulier du présent de l'indicatif, et à la deuxième personne du singulier de l'impératif :

Indicatif présent. *Je ou tu crains, peins, joins, résous.*

Ou c'est moi ou toi qui crains, qui peins, qui joins, qui résous.

Ou il ou elle craint, peint, joint, résout.

Ou c'est lui ou elle qui craint, qui peint, qui joint, qui résout.

Impér. *Crains, peins, joins, résous.*

6°. Les verbes de la première conjugaison précédés d'un des auxiliaires *avoir* ou *être*, ont pour désinence un *é* fermé :

J'ai rencontré, je suis étonné.

Quand ces verbes sont précédés d'un autre verbe, ou d'une des prépositions *de*, *à*, *pour*, *sans*, ils ont pour désinence *er* :

Je vais aller chercher mon fils à sa pension.

Nous venons de terminer nos affaires.

Je commence à mieux me porter.

Cette femme travaille beaucoup pour gagner de quoi nourrir ses enfans.

Madame, je ne partirai point sans aller vous présenter mes hommages.

7°. Les verbes terminés à l'infinif par *oyer* et par *uyer*, changent *y* en *i* simple devant un *e* muet :

Employer ; j'emploie, tu emploies, il emploie, ils ou elles emploient ;

J'emploierai, j'emploierais.

Essuyer ; j'essuie, tu essuies, il essuie, ils ou elles essuient ;

J'essuierai, j'essuierais.

8°. Les verbes terminés à l'infinitif par *ayer*, conservent *y* devant un *e* muet, excepté au futur et au conditionnel présent, où *yer* se change en *ierai* au futur, et en *ierais* au conditionnel présent :

Payer, je paye, tu payes, il paye, ils ou elles payent.

Futur, *je paierai ;* condition. prés. *je paierais.*

N. B. Les verbes suivans, *rayer, enrayer, grasseyer*, par raison d'euphonie, conservent *y* dans tous les temps et à toutes les personnes :

Je raye, fut. *je rayerai ;* condition. prés. *je rayerais*, etc.

Je grasseye, fut. *je grasseyerai ;* condition. prés. *je grasseyerais*, etc.

J'enraye, fut. *j'enrayerai;* condition. prés. *j'enrayerais*, etc.

9°. Les verbes terminés à l'infinitif en *eler* et en *eter*, doublent ordinairement les consonnes *l* ou *t*, quand elles sont suivies d'un *e* muet :

J'appelle, tu appelles, il appelle ; nous appelons, vous appelez, ils appellent ;

Je projette, tu projettes, il projette ; nous projetons, vous projetez, ils projettent.

Ainsi se conjuguent, *renouveler, se rappeler, fureter, becqueter, feuilleter, cacheter, épousseter, empaqueter, étiqueter*, etc.

10°. Quand, dans la personne d'un verbe, un *é* aigu est suivi d'une consonne et d'un *e* muet, on change l'*é* aigu en *è* grave ; mais lorsqu'après la consonne, il n'y a pas un *e* muet, on conserve l'*é* aigu, et la consonne qui précède l'*e* muet ne se double jamais.

Compléter; je complète, tu complètes, il complète; nous complétons, vous complétez, ils complètent.

Conférer; je confère, tu confères, il confère; nous conférons, vous conférez, ils confèrent.

Ainsi se conjuguent, *s'inquiéter*, *s'ingérer*, etc.

11°. Les verbes terminés au participe présent par *iant*, prennent deux *i*, et ceux terminés par *yant*, ajoutent *i* après *y* aux premières et aux secondes personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, pour les distinguer des mêmes personnes du pluriel du présent de l'indicatif:

Part. prés., *oubliant;* imparf. *nous oubliions, vous oubliiez;*

Subj. prés., *il faut que nous oubliions, que vous oubliiez;*

Part. prés. *s'asseyant;* imparf. *nous nous asseyions, vous vous asseyiez;*

Subj. prés., *il faut que nous nous asseyions, que vous vous asseyiez.*

12°. Les verbes terminés à l'infinitif par *ure* et par *uer*, prennent un *ï* tréma après *u* à la première et à la seconde personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif; sans cela *ui* aurait le son d'une diphthongue :

Conclure; imparf. *nous concluïons, vous concluïez;*

Subj. prés., *il faut que nous concluïons, que vous concluïez.*

Contribuer; imparf. *nous contribuïons, vous contribuïez;*

Subj. prés.; *il faut que nous contribuïons, que vous contribuïez.*

Ainsi se conjuguent: *Exclure, effectuer, inclure, arguer.*

Dans le verbe *arguer,* quand l'*u* est suivi d'un *e* muet, il faut mettre un *ë* tréma, sans cela ce mot se prononcerait comme *je nargue.*

N. B. Dans le verbe *arguer,* on ne doit mettre de tréma que sur les voyelles *e, i, u,* et jamais sur les voyelles *a* ou *o.*

J'arguë, tu arguës, il arguë; nous argüons, vous argüez, ils arguënt; il faut que nous arguïons, que vous arguïez.

Verbes terminés à l'infinitif en IRE *au lieu de* IR.

Les verbes terminés à l'infinitif en *dire,* en *crire* et en *uire,* ont pour désinence *ire*:

Dire, dédire, interdire, maudire, prédire, etc.

Écrire, souscrire, transcrire, prescrire, etc.

Conduire, réduire, séduire, produire (*fuir,* de la deuxième conjugaison excepté.)

Les verbes suivans sont aussi terminés en *ire*:

Confire, circoncire, suffire, élire, lire, relire, frire, rire, sourire, et peut-être quelques autres que l'usage apprendra.

La quatrième conjugaison n'a que deux verbes terminés en *oire*: *croire* et *boire.*

Verbes qui prennent deux R *au futur et au conditionnel présent.*

	FUTUR.	CONDITIONNEL PRÉSENT.
Envoyer.	J'enverrai.	J'enverrais.
Acquérir.	J'acquerrai.	J'acquerrais.
Courir.	Je courrai.	Je courrais.
Mourir.	Je mourrai.	Je mourrais.
Voir.	Je verrai.	Je verrais.
Pouvoir.	Je pourrai.	Je pourrais.
Echoir.	J'écherrai.	J'écherrais.
Déchoir.	Je décherrai.	Je décherrais.

Manière d'interroger les verbes terminés par un E *muet à la première personne du singulier du présent de l'indicatif.*

On les interroge, en changeant l'*e* muet en *é* aigu suivi d'un *trait-d'union*, de *je* et *d'un point interrogatif :*

Je chante, chanté-je ? Je souffre, souffré-je ? J'oblige, obligé-je ? Que je puisse, puissé-je ?

Manière d'interroger à la première personne du singulier du présent de l'indicatif les verbes irréguliers, que l'on interroge ordinairement par EST-CE QUE ?

Il faut les interroger par la première personne du singulier du présent du subjonctif, en changeant l'*e* muet en *é* aigu.

	SUBJONCTIF PRÉSENT.	*Il faut*
Courir.	Que je coure.	Couré-je?
Coudre.	Que je couse.	Cousé-je?
Dormir.	Que je dorme.	Dormé-je ?
Craindre.	Que je craigne.	Craigné-je ?
Feindre.	Que je feigne.	Feigné-je ?
Moudre.	Que je moule.	Moulé-je?

Résoudre.	Que je résolve.	Résolvé-je?
Sentir.	Que je sente.	Senté-je?
Écrire.	Que j'écrive.	Écrivé-je?
Perdre.	Que je perde.	Perdé-je?
Rompre.	Que je rompe.	Rompé-je?
Chérir.	Que je chérisse.	Chérissé-je?
Acquérir.	Que j'acquière.	Acquiéré-je?
Sortir.	Que je sorte.	Sorté-je?
S'asseoir.	Que je m'asseye.	M'asseyé-je?
Convaincre.	Que je convainque.	Convainqué-je?
Servir.	Que je serve.	Servé-je? etc., etc.

Par cette interrogation, on donne plus de nombre et plus de rapidité au langage, et on enrichit la poésie de l'emploi d'un temps, que l'euphonie en avait exclu.

Verbes qui s'interrogent à la première personne du singulier du présent de l'indicatif.

J'ai.	Ai-je?
Je suis.	Suis-je?
Je vais.	Vais-je?
Je sais.	Sais-je?
Je dois.	Dois-je?
Je fais.	Fais-je?
Je reçois.	Reçois-je?
Je puis.	Puis-je?
Je viens.	Viens-je? etc., etc.

Verbes irréguliers.

On appelle verbes irréguliers, ceux qui, dans leurs conjugaisons, ne suivent pas la règle ordinaire des autres verbes.

Les temps où les verbes peuvent être irréguliers, sont :

Le présent de l'indicatif, le prétérit défini, le futur, l'impératif, le présent du subjonctif et le participe passé.

N. B. Quand un verbe n'a pas de prétérit défini, il n'a pas d'imparfait du subjonctif, et quand il n'a pas de futur, il n'a point de conditionnel présent.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DES TEMPS SIMPLES DES VERBES IRRÉGULIERS.

PREMIÈRE CONJUGAISON EN *ER.*

Infinitif.	*Indic. présent.*	*Prétérit déf.*	*Futur.*	*Impératif.*	*Subjonctif présent.*	*Part. pass.*
ALLER.	Je vais.	J'allai.	J'irai.		Que j'aille.	Allé.
	Tu vas.			Va.	Que tu ailles.	
	Il va.			Qu'il aille.	Qu'il aille.	
	Nous allons.			Allons.	Que nous allions.	
	Vous allez.			Allez.	Que vous alliez.	
	Ils vont.			Qu'ils aillent.	Qu'ils aillent.	
ENVOYER.	J'envoie.	J'envoyai.	J'enverrai.		Que j'envoie.	Envoyé.
	Tu envoies.			Envoie.	Que tu envoies.	
	Il envoie.			Qu'il envoie.	Qu'il envoie.	
	Nous envoyons.			Envoyons.	Que nous envoyions.	
	Vous envoyez.			Envoyez.	Que vous envoyiez.	
	Ils envoient.			Qu'ils envoient.	Qu'ils envoient.	

DEUXIÈME CONJUGAISON EN *IR*.

Infinitif.	*Indic. présent.*	*Prétérit déf.*	*Futur.*	*Impératif.*	*Subjonctif présent.*	*Part. pass.*
Acquérir.	J'acquiers.	J'acquis.	J'acquerrai.		Que j'acquière	Acquis
	Tu acquiers			Acquiers.	Que tu acquières.	
	Il acquiert.			Qu'il acquière.	Qu'il acquière.	
	Nous acquérons			Acquérons	Que nous acquérions	
	Vous acquérez			Acquérez.	Que vous acquériez.	
	Ils acquièrent.			Qu'ils acquièrent.	Qu'ils acquièrent	
Bouillir.	Je bous.	Je bouillis.	Je bouillirai (1).		Que je bouille.	Bouilli
	Tn bous			Bous	Que tu bouilles.	
	Il bout			Qu'il bouille	Qu'il bouille.	
	Nous bouillons.			Bouillons	Que nous bouillions.	
	Vous bouillez			Bouillez.	Que vous bouilliez.	
	Ils bouillent.			Qu'ils bouillent.	Qu'ils bouillent.	
Courir.	Je cours	Je courus.	Je courrai.	Cours.	Que je coure.	Couru
Cueillir.	Je cueille.	Je cueillis.	Je cueillerai	Cueille.	Que je cueille.	Cueilli
Fuir.	Je fuis.	Je fuis	Je fuirai		Que je fuie.	Fui
	Tu fuis.			Fuis.	Que tu fuies.	
	Il fuit.			Qu'il fuie.	Qu'il fuie	
	Nous fuyons.			Fuyons	Que nous fuyions	
	Vous fuyez.			Fuyez.	Que vous fuyiez.	
	Ils fuient.			Qu'ils fuient.	Qu'ils fuient.	

(1) Ou bien je bouillerai.

SUITE DU TABLEAU SYNOPTIQUE.

Infinitif.	*Indic. prés.*	*Prétérit déf.*	*Futur.*	*Impératif.*	*Subjonctif présent.*	*Part. pass.*
HAÏR.	Je hais (1).	*sans prét. déf.*	Je haïrai.		Que je haïsse.	Haï.
	Tu hais.			Hais (*peu usité*).	Que tu haïsses.	
	Il hait.			Qu'il haïsse.	Qu'il haïsse.	
	Nous haïssons.			Haïssons.	Que nous haïssions.	
	Vous haïssez.			Haïssez.	Que vous haïssiez.	
	Ils haïssent.			Qu'ils haïssent.	Qu'ils haïssent.	
MOURIR.	Je meurs.	Je mourus.	Je mourrai.		Que je meure.	Mort.
	Tu meurs.			Meurs.	Que tu meures.	
	Il meurt.			Qu'il meure.	Qu'il meure.	
	Nous mourons.			Mourons.	Que nous mourions.	
	Vous mourez.			Mourez.	Que vous mouriez.	
	Ils meurent.			Qu'ils meurent.	Qu'ils meurent.	
TENIR.	Je tiens.	Je tins.	Je tiendrai.		Que je tienne.	Tenu.
	Tu tiens.	Tu tins.		Tiens.	Que tu tiennes.	
	Il tient.	Il tint.		Qu'il tienne.	Qu'il tienne.	
	Nous tenons.	Nous tînmes.		Tenons.	Que nous tenions.	
	Vous tenez.	Vous tîntes.		Tenez.	Que vous teniez.	
	Ils tiennent.	Ils tinrent.		Qu'ils tiennent.	Qu'ils tiennent.	
TRESSAILLIR.	Je tressaille.	Je tressaillis.	Je tressaillirai (2)	Tressaille.	Que je tressaille.	Tressailli.

VÊTIR. . . .	Je vêts.	Je vêtis. . . .	Je vêtirai. . . .	. . . .	Que je vête.	Vêtu . . .
	Tu vêts.	. . . .	. . . .	Vêts.	. . . .	. . . . . .
	Il vêt (3). . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . . . .
	Nous vêtons. . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . . . .
	Vous vêtez . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . . . .
	Ils vêtent.. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . . . .

TROISIÈME CONJUGAISON EN *OIR*.

Infinitif.	*Indic. présent*	*Prétérit déf.*	*Futur.*	*Impératif.*	*Subjonctif présent.*	*Part. pass.*
S'ASSEOIR. . .	Je m'assieds. . .	Je m'assis. . .	Je m'asseirai (4)	. . . .	Que je m'asseye.	Assis . . .
	Tu t'assieds. . .	. . . .	. . . .	Assieds-toi.	Que tu t'asseyes.	. . . . . .
	Il s'assied. . . .	. . . .	. . . .	Qu'il s'asseye. . . .	Qu'il s'asseye	. . . . . .
	N. nous asseyons	. . . .	. . . .	Asseyons-nous . . .	Que nous nous asseyions.	. . . . . .
	V. vous asseyez.	. . . .	. . . .	Asseyez-vous. . . .	Que vous vous asseyiez.	. . . . . .
	Ils s'asseyent. .	. . . .	. . . .	Qu'ils s'asseyent . .	Qu'ils s'asseyent.	. . . . . .

(1) Prononcez ***Je hès***, ***Tu hès***, ***Il hèt***; dans le reste du verbe, ***a*** et ***i*** font deux syllabes : *Nous haïssons*, *Vous haïssez*, *Ils haïssent*.

N. B. Fleurir, en parlant des fleurs, fait à l'imparfait, *il fleurissait*, et au participe présent *fleurissant* ; mais en parlant des sciences et des royaumes, il fait à l'imparfait, *il florissait* et au participe présent *florissant*.

(2) Ou je tressaillerai.

(3) Peu en usage.

(4) Ou je m'assiérai.

SUITE DU TABLEAU SYNOPTIQUE.

Infinitif.	*Indic. présent.*	*Prétérit déf.*	*Futur.*	*Impératif.*	*Subjonctif présent.*	*Part. pass.*
MOUVOIR.	Je meus.	Je mus	Je mouvrai.		Que je meuve.	Mu.
	Tu meus.			Meus.	Que tu meuves.	
	Il meut.			Qu'il meuve.	Qu'il meuve.	
	Nous mouvons.			Mouvons.	Que nous mouvions.	
	Vous mouvez.			Mouvez.	Que vous mouviez.	
	Ils meuvent.			Qu'ils meuvent.	Qu'ils meuvent.	
POUVOIR.	Je puis (1)	Je pus.	Je pourrai	(*sans impératif.*)	Que je puisse.	Pu.
	Tu peux.				Que tu puisses.	
	Il peut.				Qu'il puisse.	
	Nous pouvons.				Que nous puissions.	
	Vous pouvez.				Que vous puissiez.	
	Ils peuvent.				Qu'ils puissent.	
SAVOIR.	Je sais.	Je sus.	Je saurai.		Que je sache.	Su.
	Tu sais.			Sache.		
	Il sait.			Qu'il sache.		
	Nous savons.			Sachons.		
	Vous savez.			Sachez.		
	Ils savent.			Qu'ils sachent.		

SURSEOIR	Je surseois.	Je sursis.	Je surseoirai.		Que je surseoie.	Sursis.
	Tu surseois.			Surseois	Que tu surseoies.	
	Il surseoit.			Qu'il surseoie.	Qu'il surseoie.	
	N. surseoyons.			Surseoyons.	Que nous surseoyions.	
	V. surseoyez.			Surseoyez.	Que vous surseoyiez.	
	Ils surseoient.			Qu'ils surseoient.	Qu'ils surseoient.	
VALOIR(2).	Je vaux.	Je valus.	Je vaudrai.	(*sans impératif*).	Que je vaille.	Valu.
	Tu vaux				Que tu vailles.	
	Il vaut.				Qu'il vaille.	
	Nous valons.				Que nous valions.	
	Vous valez.				Que vous valiez.	
	Ils valent.				Qu'ils vaillent.	
VOIR.	Je vois.	Je vis.	Je verrai.		Que je voie.	Vu.
	Tu vois.			Vois.	Que tu voies.	
	Il voit.			Qu'il voie.	Qu'il voie.	
	Nous voyons.			Voyons.	Que nous voyions.	
	Vous voyez.			Voyez.	Que vous voyiez.	
	Ils voient.			Qu'ils voient.	Qu'ils voient.	

(1) Ou je peux.

(2) Se prévaloir ; impératif : prévaux-toi, qu'il se prévale, prévalons-nous, prévalez-vous, qu'ils se prévalent. Subjonctif présent : que je me prévale, que tu te prévales, etc.

Infinitif.	*Indic. prés.*	*Prétérit déf.*	*Futur.*	*Impératif* (1).	*Subjonctif présent.*	*Part. pass.*
VOULOIR.	Je veux.	Je voulus.	Je voudrai.	(*sans impératif*).	Que je veuille.	Voulu.
	Tu veux.	…	…	…	Que tu veuilles.	…
	Il veut.	…	…	…	Qu'il veuille.	…
	Nous voulons.	…	…	…	Que nous voulions.	…
	Vous voulez.	…	…	…	Que vous vouliez.	…
	Ils veulent.	…	…	…	Qu'ils veuillent.	…

TROISIÈME CONJUGAISON EN *RE*.

Infinitif.	*Indic. présent.*	*Prétérit déf.*	*Futur.*	*Impératif.*	*Subjonctif présent.*	*Part. pass.*
BATTRE.	Je bats.	Je battis.	Je battrai.	…	Que je batte.	Battu
	Tu bats.	…	…	Bats.	Que tu battes.	…
	Il bat.	…	…	Qu'il batte.	Qu'il batte.	…
	Nous battons.	…	…	Battons.	Que nous battions.	…
	Vous battez.	…	…	Battez.	Que vous battiez.	…
	Ils battent.	…	…	Qu'ils battent.	Qu'ils battent.	…
BOIRE.	Je bois.	Je bus.	Je boirai.	…	Que je boive.	Bu
	Tu bois.	…	…	Bois.	Que tu boives.	…
	Il boit.	…	…	Qu'il boive.	Qu'il boive.	…
	Nous buvons.	…	…	Buvons.	Que nous buvions.	…
	Vous buvez.	…	…	Buvez.	Que vous buviez.	…
	Ils boivent.	…	…	Qu'ils boivent.	Qu'ils boivent.	…

CONCLURE.	Je conclus.	Je conclus.	Je conclurai.		Que je conclue.	Conclu.
	Tu conclus.			Conclus.	Que tu conclues.	
	Il conclut.			Qu'il conclue.	Qu'il conclue.	
	Nous concluons.			Concluons.	Que nous concluïons.	
	Vous concluez.			Concluez.	Que vous concluïez.	
	Ils concluent.			Qu'ils concluent.	Qu'ils concluent.	
CROIRE.	Je crois.	Je crus.	Je croirai.		Que je croie.	Cru.
	Tu crois.			Crois.	Que tu croies.	
	Il croit.			Qu'il croie.	Qu'il croie.	
	Nous croyons.			Croyons.	Que nous croyions.	
	Vous croyez.			Croyez.	Que vous croyiez.	
	Ils croient.			Qu'ils croient.	Qu'ils croient.	
DIRE, RED. (2	Je dis.	Je dis.	Je dirai.		Que je dise.	Dit.
	Tu dis.			Dis.		
	Il dit.			Qu'il dise.		
	Nous disons.			Disons.		
	Vous dites.			Dites.		
	Ils disent.			Qu'ils disent.		

(1) On écrit *veuillez*, quand vouloir signifie *daigner, faire le plaisir, avoir la bonté*, ou *la complaisance de* ; *veuillez* me protéger, *veuillez* m'instruire.

(2) *Contredire*, *dédire*, *interdire*, *médire*, *prédire* font à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif et de l'impératif :

Vous contredisez, vous dédisez, vous interdisez, vous médisez, vous prédisez.

Infinitif.	*Indic. présent.*	*Prétérit déf.*	*Futur.*	*Impératif.*	*Subjonctif présent.*	*Part. pass.*
FAIRE.	Je fais.	Je fis.	Je ferai.		Que je fasse.	Fait.
	Tu fais.			Fais.		
	Il fait.			Qu'il fasse.		
	Nous faisons.			Faisons.		
	Vous faites.			Faites.		
	Ils font.			Qu'ils fassent.		
LIRE.	Je lis.	Je lus.	Je lirai.	Lis.	Que je lise.	Lis.
METTRE.	Je mets.	Je mis.	Je mettrai.		Que je mette.	Mis
	Tu mets.			Mets.		
	Il met.			Qu'il mette.		
	N. mettons, etc.			Mettons, etc.		
NAÎTRE.	Je nais.	Je naquis.	Je naîtrai.		Que je naisse.	Né
	Tu nais.			Nais.		
	Il naît.			Qu'il naisse, etc.		
	Nous naissons.					
	Vous naissez.					
	Ils naissent.					Repu
SE REPAÎTRE	Je me repais.	Je me repus.	Je me repaîtrai.	Repais-toi.	Que je me repaisse.	Repu

Prendre.	Je prends.	Je pris	Je prendrai.		Que je prenne.	Pris
	Tu prends			Prends	Que tu prennes	
	Il prend.			Qu'il prenne	Qu'il prenne.	
	Nous prenons.			Prenons.	Que nous prenions.	
	Vous prenez.			Prenez.	Que vous preniez.	
	Ils prennent			Qu'ils prennent.	Qu'ils prennent	
Rire.	Je ris.	Je ris	Je rirai.		Que je rie.	Ri.
	Tu ris			Ris	Que tu ries	
	Il rit.			Qu'il rie	Qu'il rie.	
	Nous rions			Rions.	Que nous riions.	
	Vous riez.			Riez.	Que vous riiez.	
	Ils rient.			Qu'ils rient.	Qu'ils rient.	
Rompre.	Je romps.	Je rompis.	Je romprai.		Que je rompe.	Rompu
	Tu romps.			Romps		
	Il rompt.			Qu'il rompe, etc.		
Suivre.	Je suis.	Je suivis.	Je suivrai.		Que je suive.	Suivi
	Tu suis			Suis.		
	Il suit.			Qu'il suive, etc.		
	N. suivons, etc.					
Taire.	Je tais.	Je tus.	Je tairai		Que je taise.	Tu.
	Tu tais			Tais.		
	Il tait.			Qu'il taise.		
	N. taisons, etc.					

*

SUITE DU TABLEAU SYNOPTIQUE.

Infinitif.	*Indic. présent.*	*Prétérit déf.*	*Futur.*	*Impératif.*	*Subjonctif présent.*	*Part. pass.*
VAINCRE. . .	Je vaincs. . . .	Je vainquis. .	Je vaincrai. . .	Vaincs.	Que je vainque.	Vaincu . .
	Tu vaincs. . . .	. . . .	. . . .	Qu'il vainque, etc.	. . . .	. . . . . .
	Il vainc (1). . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . . . .
	Nous vainquons	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . . . .
	Vous vainquez.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . . . .
	Ils vainquent. .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . . . .
VIVRE. . . .	Je vis.	Je vécus. . . .	Je vivrai. . . .	Vis	Que je vive, etc.	Vécu . . .
	Tu vis.	. . . .	. . . .	Qu'il vive.	Que tu vives, etc.	. . . . . .
	Il vit.	. . . .	. . . .	Vivons	. . . .	. . . . . .
	Nous vivons. . .	. . . .	. . . .	Vivez.	. . . .	. . . . . .
	Vous vivez. . .	. . . .	. . . .	Qu'ils vivent. . . .	. . . .	. . . . . .
	Ils vivent. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . . . .

(1) Peu usité.

VERBES DÉFECTUEUX.

On appelle verbes défectueux, ceux auxquels il manque des temps et des personnes.

Première Conjugaison en ER.

Il n'y en a point.

Deuxième Conjugaison en IR.

Assaillir n'a point de singulier au présent de l'indicatif. Plur., *nous assaillons, vous assaillez, ils assaillent.* Le reste se conjugue comme *tressaillir.*

Faillir et *défaillir* ne sont usités qu'à l'infinitif, au participe présent, au prétérit défini, *je faillis*; et aux temps composés, *j'ai failli*, etc.

Gir, gésir, usité seulement dans *il gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent*; imparf., *je gisais;* part. prés., *gisant.*

Ouïr, part. pass., *ouï;* prét. déf., *j'ouïs;* temps composé, *ayant ouï.* Les autres temps ne sont pas en usage. On l'emploie ordinairement avec un infinitif, *j'ai ouï dire.*

Saillir, avancer au-dehors, n'est d'usage qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes. Part. prés. *saillant;* indic. prés., *il saille, ils saillent;* imparf., *il saillait, ils saillaient;* fut., *il saillera*; subj., *qu'il saille*; imparf. du subj., *qu'il saillît.*

Saillir, s'élancer, s'élever en l'air, sortir avec impétuosité, n'a que les troisièmes personnes, et il se conjugue comme *finir.* On dit : *les eaux saillissent de tous côtés.*

Troisième Conjugaison en OIR.

Choir (vieux), part. pass., *chu;* usité à ces deux seuls temps.

Déchoir, sans participe présent. *Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient.* Point d'imparfait.

Prét. déf., *je déchus;* fut., *je décherrai.* Il prend *être* dans les temps composés, *je suis déchu*, etc.

Échoir, part. prés., *échéant;* indic. prés., *il échet*, seule personne en usage.

Prét. déf., *j'échus;* fut., *j'écherrai.* Il prend *être* aux temps composés, *je suis échu*, etc.

Seoir, être convenable, ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes.

Indic. prés., *il sied*, *ils siéent*; imparf., *il séiait*, *ils séiaient;* fut., *il siéra*, *ils siéront;* cond. prés., *il siérait*, *ils siéraient*; subj. prés., *qu'il siée, qu'ils siéent.* Il n'a point de temps composés.

Quatrième Conjugaison en RE.

Braire, usité seulement à l'infinitif, et aux troisièmes personnes du présent et du futur de l'indicatif : *il brait, ils braient*; *il braira, ils brairont.*

Bruire; imparf., *il bruyait, ils bruyaient.* Les autres personnes et les autres temps ne sont guère en usage.

Clore; indic. prés., *je clos, tu clos, il clôt*, sans pluriel; fut., *je clorai.* Il a les temps composés, *j'ai clos*; mais les autres temps manquent.

Éclore, usité aux troisièmes personnes des temps suivans :

Indic. prés., *il éclôt*, *ils éclosent;* fut., *il éclora*, *ils écloront;* subjonct. prés., *qu'il éclôse*, *qu'ils éclôsent.* Il forme ses temps composés avec *être; il est éclos*, etc.

Frire : est régulier à la première, à la seconde et à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, *je fris*, *tu fris*, *il frit;* au fut., *je frirai;* au cond. prés., *je frirais;* à la seconde personne du singulier de l'impératif, *fris;* aux temps composés, *j'ai frit*, *j'avais frit*, etc.

Pour suppléer aux temps qui manquent, on se sert de *faire* et de l'infinitif *frire;* part. prés., *faisant frire*; indic. prés., *nous faisons frire*, etc.; imparf., *je faisais frire*, etc.; prét. déf., *je fis frire*; impér., *fris*, *qu'il fasse frire*, *faisons frire*, *faites frire*, *qu'ils fassent frire;* subj. prés., *il faut que je fasse frire*, etc.; imparf. du subj., *il faudrait que je fisse frire.*

Luire et *reluire. Je luis*, *tu luis*, *il luit*, *nous luisons*, *vous luisez*, *ils luisent.*

Imparf., *je luisais;* fut., *je luirai;* subj. prés., *que je luise.*

Ces deux verbes ne sont pas usités au prétérit défini, ni à l'imparfait du subjonctif.

Paître est régulier; mais il n'a point de prétérit défini. Les temps composés ne sont en usage que dans la fauconnerie.

Traire; part. prés., *trayant;* indic. prés., *je trais*, *tu trais*, *il trait*, *nous trayons*, *vous trayez*, *ils traient.*

Point de prétérit défini; le reste est régulier.

Attraire, *attirer*, n'est guère usité qu'à l'infinitif :

Cet appât est excellent *pour attraire les poissons.*

Manière de former sur-le-champ les temps simples des verbes suivans, qu'à tort, jusqu'à présent, les grammairiens ont classés au rang des verbes irréguliers, puisque ces verbes se conjuguent comme ces verbes, et qu'ils n'en diffèrent que par la lettre euphonique.

Par raison d'euphonie, devant une voyelle, il faut changer la consonne qui précède la désinence de l'infinitif des verbes suivans :

Cou*d*re, *d* en *s* : nous cousons, vous cousez, ils cousent.

Mou*d*re, *d* en *l* : nous moulons, vous moulez, ils moulent.

Écri*r*e, *r* en *v* : nous écrivons, vous écrivez, ils écrivent.

Condui*r*e, *r* en *s* : nous conduisons, vous conduisez, ils conduisent.

Ré*soud*re, *soud* en *solv* : nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent.

Cr*aind*re, *aind* en *aign* : nous craignons, vous craignez, ils craignent.

P*eind*re, *eind* en *eign* : nous peignons, vous peignez, ils peignent.

J*oind*re, *oind* en *oign* : nous joignons, vous joignez, ils joignent.

N. B. Les verbes réguliers et irréguliers terminés en *dre*, conservent toujours le *d* au futur et au conditionnel présent.

	FUTUR.	CONDITIONNEL PRÉSENT.
Défendre.	Je défendrai.	Je défendrais.
Coudre.	Je coudrai.	Je coudrais.
Résoudre.	Je résoudrai.	Je résoudrais.

Emploi des temps des verbes.

Les verbes qui expriment la certitude, la persuasion, l'espoir, se mettent aux temps de l'indicatif après *que*.

Je suis sûr, je suis persuadé, j'ai l'espoir que cela est, sera, serait ainsi.

Mais ceux qui expriment la surprise, le doute, le désir, la volonté, se mettent au subjonctif, aux temps indiqués par les vers suivans :

L'emploi des temps du verbe a, dans chaque langage,
Dû se régler toujours chez les peuples divers
Sur quatre documens, dont mes techniques vers
Vont ici préciser l'inviolable usage :
Au présent, au futur, que présent appartienne ;
Imparfait, prétérits, réclament l'imparfait ;
Après plus-que-parfait, viendra plus-que-parfait ;
Avec futur passé, que parfait se maintienne.

Après le présent de l'indicatif et le futur, on met le présent du subjonctif :

Il faut, ou *il faudra que nous priions*, *que vous priiez*, *que nous nous asseyions*, *que vous vous asseyiez.*

Après l'imparfait de l'indicatif, les prétérits défini, indéfini, et le conditionnel présent, on met l'imparfait du subjonctif, quand on désigne un présent ou un futur :

Il fallait, il fallut hier, il a fallu, il faudrait que je songeasse, *que je cousisse*, *que je conclusse*, etc.

Après le plus-que-parfait de l'indicatif et le conditionnel passé, on met le plus-que-parfait du subjonctif pour indiquer un temps passé :

Il avait, il aurait, ou il eût été utile que j'eusse pris, que j'eusse employé, que je me fusse informé, etc.

Après le futur passé, on met le prétérit du subjonctif, quand on désigne un temps passé :

Il aura fallu que cet homme ait éprouvé bien des pertes pour s'être porté à un tel excès.

Les verbes où le désir, où la supposition est sous-entendue, se mettent aux temps du subjonctif; et, dans l'interrogation, l'*e* muet final se change en *é* aigu :

Eussé-je l'espoir, fussé-je même sûr d'obtenir une place, je la refuserais, si je la devais à la bassesse et à l'intrigue.

Après le présent conditionnel, on met le présent de l'indicatif :

Si c'est toi qui le dis, qui songes, qui veux, etc.

Après l'imparfait conditionnel, on met l'imparfait du subjonctif :

Si c'était moi qui disse, qui voulusse, qui cousisse, etc.

Après le plus-que-parfait conditionnel, on met le plus-que-parfait du subjonctif :

Si ç'avait été, ou *si c'eût été moi qui eusse vu, qui me fusse imaginé.*

Dans les phrases conjonctives, c'est-à-dire dans les phrases où il y a plusieurs substantifs ou plu-

sieurs pronoms joints par la conjonction *et*, le verbe qui suit, se met au pluriel, et s'accorde avec la plus noble personne :

Je désirerais que vous et ma cousine allassiez à la campagne, et que vous y rétablissiez votre santé.

Dans les phrases disjonctives, c'est-à-dire, dans les phrases où il y a plusieurs substantifs, ou plusieurs pronoms suivis de la disjonction *ou*, si ces substantifs ou ces pronoms sont au singulier, le verbe qui suit se met à la troisième personne du singulier; mais s'ils sont au pluriel, le verbe qui suit se met à la troisième personne du pluriel :

Si c'était toi ou elle qui allât, qui prît, qui crût.

Si c'eussent été eux ou elles qui eussent vu, qui se fussent imaginé.

Observation importante.

On doit toujours mettre le second verbe au temps de l'indicatif, quel que soit le temps du premier verbe, quand le verbe qui suit le *que*, exprime une chose vraie dans tous les temps, ou quand il s'agit d'une chose dont est persuadé celui qui parle :

Quintilien a dit, que la conscience vaut mille témoins.

J'ai soutenu que votre ami est fort riche, puisqu'il a cent-vingt mille francs de rente.

TABLEAU SYNOPTIQUE

Des verbes qui forment irrégulièrement leur imparfait subjonctif.

IMPARFAIT SUBJONCTIF.

Il fallait, il fallut hier, il faudrait que je, ou si c'était moi qui:

Acquérir et ses composés	Acquisse.
S'asseoir	M'assisse.
Boire	Busse.
Courir et ses composés	Courusse.
Coudre et ses composés	Cousisse.
Croire et croître	Crusse.
Conclure, exclure	Conclusse, exclusse.
Conduire et ses composés	Conduisisse.
Craindre et ses composés	Craignisse.
Feindre et ses composés	Feignisse.
Joindre et ses composés	Joignisse.
Dire et ses composés	Disse.
S'émouvoir	M'émusse.
Ecrire et ses composés	Ecrivisse.
Faire et ses composés	Fisse.
Lire, élire	Lusse, élusse.
Mourir	Mourusse.
Moudre et ses composés	Moulusse.
Mettre et ses composés	Misse.
Naître, renaître	Naquisse, renaquisse.
Paraître et ses composés	Parusse.
Plaire, se complaire	Plusse, me complusse.
Prendre et ses composés	Prisse.
Se repaître	Me repusse.
Résoudre	Résolusse.
Rire, sourire	Risse, sourisse.
Savoir	Susse.
Surseoir	Sursisse.
Tenir et ses composés	Tinsse.
Se taire et ses composés	Me tusse.
Vaincre et ses composés	Vainquisse.
Vivre, survivre	Vécusse, survécusse.
Voir et ses composés	Visse.

N. B. Retranchez de chacun de ces verbes la désinence *se*, vous aurez le prétérit défini, qui est le temps formateur de l'imparfait du subjonctif.

Verbes qui n'ont pas de prétérit défini, et par conséquent d'imparfait subjonctif.

Absoudre, *dissoudre*, *clore*, *éclore*, *enclore*, *frire*, *luire* (pris dans un sens figuré), *choir* (vieux), *quérir*, *traire*, *extraire*, *se distraire*, *se soustraire*, *paître*.

Tels sont les verbes dont on doit se servir pour les conjuguer.

Je désirerais que

Vous voulussiez...........	absoudre.
Vous fissiez.............	clore, éclore, enclore, dissoudre, frire, luire.
Vous laissassiez...........	choir.
Vous tâchasssiez......... Vous voulussiez......... Vous pussiez............ Vous cherchassiez à......	extraire, distraire, soustraire.
Vous allassiez............	querir, traire.
Vous menassiez...........	paître.

V. DU PARTICIPE.

Le participe est ainsi appelé, parce qu'il participe de la nature du verbe, en ce qu'il en a la signification et le régime ; comme, *secourant les malheureux*, *comblé de faveurs*; il tient de la nature de l'adjectif, en ce qu'il peut qualifier une personne ou une chose;

comme, *un livre bien écrit*, *des enfans bien élevés.*

Il y a deux sortes de participes : *le participe présent* et le *participe passé.*

Le participe présent exprimant une action présente, est terminant par *ant*, et est invariable.

Il se distingue de l'adjectif également terminé par *ant*, parce qu'il exprime une action, au lieu que l'adjectif ne fait que qualifier ou modifier le substantif auquel il se rapporte, et n'exprime jamais d'action.

On trouve toujours ces enfans *jouant*, *folâtrant* et jamais *travaillant.*

Votre tante est une personne *méritante*, *obligeante* et *prévenante.*

Ces dames sont des femmes *obligeant* et *prévenant* tout le monde de la manière la plus délicate et la plus gracieuse.

Les participes suivans rentrent dans la classe des adjectifs, et ne s'emploient guère qu'au barreau.

Appartenant, *approchant*, *attenant*, *demeurant*, *dépendant*, *jouissant*, *répugnant*, *tendant* et *usant.*

Cette ferme est appartenante à votre voisin.

Cette robe est d'une couleur approchante de celle de votre schall.

Ces maisons sont dépendantes du château.

Votre sœur a été assignée au lieu où elle est demeurante.

Des filles usantes et jouissantes de leurs droits.

Une requête tendante à la cassation d'un arrêt.

Participe passé.

Le participe passé est toujours précédé d'un des auxiliaires *avoir* ou *être* exprimé ou sous-entendu.

Le participe précédé d'un des temps du verbe *être* ne signifiant pas *avoir*, (comme il le signifie dans les verbes réfléchis et réciproques) est toujours variable, c'est-à-dire, s'accorde en genre et en nombre avec le sujet, ou avec le nominatif du verbe (*qui est-ce qui ?*)

Je serai flatté ou *flattée*. Nous *serons flattés* ou *flattées*.

Je suis allé ou *allée*, *sorti* ou *sortie*, *parti* ou *partie*.

Nous sommes allés ou *allées*, *sortis* ou *sorties*, *partis ou parties*.

N. B. En français, par euphonie, les temps composés des verbes réfléchis et réciproques se conjuguent avec l'auxiliaire *être*, au lieu qu'en espagnol, en portugais et en anglais, ils se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*.

FRANÇAIS.	ESPAGNOL.	PORTUGAIS.	ANGLAIS.
Je me suis obligé.	Yo me he obligado.	Eu me tenho obrigado.	J have obliged myself, etc.

Mot-à-mot je m'ai obligé, etc.

Le participe précédé du verbe *avoir*, ou du verbe *être* signifiant *avoir*, est variable, lorsqu'il est précédé de son objet ou régime direct *qu'est-ce que ?* ou *quoi ?* avec lequel il s'accorde, comme il arrive, quand il est suivi d'un verbe neutre ; mais il est invariable, lorsqu'il est suivi de son objet ou de son régime ; quand il est suivi de l'infinitif d'un verbe pris passivement, ou d'un verbe sous-entendu qui en est le régime.

Les demoiselles que j'ai vues chez madame votre mère, je les ai invitées à mon concert.

J'ai vu, *quoi? les demoiselles*, accord, le régime direct *demoiselles* précède le participe.

Je les ai *invitées*; j'ai invité *quoi? elles*, accord, le régime direct *elles*, remplaçant *demoiselles*, précède le participe.

Nous avons fait bien des démarches; mais nous n'avons pas obtenu les renseignemens que nous désirions.

Nous avons fait *quoi? bien des démarches*, point d'accord; le régime *démarches* suit le participe.

Mais nous n'avons pas obtenu les renseignemens que nous désirions.

Point d'accord; le régime *renseignemens* est après le participe.

Vos sœurs se sont rencontrées ce matin, se sont reproché leurs défauts, se sont ensuite réconciliées, et se sont juré une amitié éternelle.

Vos sœurs se sont rencontrées ce matin.

Vos sœurs ont rencontré *quoi? elles*; accord, le régime direct *se* est avant le participe.

Se sont reproché leurs défauts.

Elles ont reproché *quoi? leurs défauts*, point d'accord, le régime *défauts* est après le participe.

Se sont réconcliées.

Elles ont réconcilié *quoi? elles*, il y a accord, le régime direct *se* précède le participe.

Et se sont juré une amitié éternelle.

Elles ont juré *quoi? une amitié*, point d'accord, le régime *amitié* suit le participe.

La joie que vous avez VUE *briller sur mon visage.*

Cette femme s'est LAISSÉE *tomber, mourir.*

Les participes *vu*, *laissé*, sont variables, parce

qu'ils sont suivis des verbes neutres *briller, tomber, mourir*, et qu'ils sont précédés de leur régime direct.

Chloris que j'ai VU *peindre par des peintres fameux*,
Je l'ai VUE *aussi peindre, et peindre aussi bien qu'eux.*

Chloris que j'ai vu peindre par des peintres fameux.

Qu'ai-je vu? *peindre; Chloris*, point d'accord; parce que *peindre* est pris passivement; car Chloris *est peinte*, et *ne peint point.*

Je l'ai vu aussi peindre.

J'ai vu *quoi? elle*, accord; parce que le régime direct *elle*, remplaçant *Chloris*, précède le participe.

Nous ne vous avons pas rendu tous les services que nous aurions désiré, pu, dû, voulu.

Ces participes sont invariables, parce que *les services* sont régime du verbe *rendre* sous-entendu.

Les chaleurs qu'il a fait. La disette qu'il y a eu.

Ces participes sont invariables; parce qu'on ne fait pas de la chaleur, et qu'on n'a point de la disette.

Jamais d'accord, quand les mots de quantité *le trop, le peu*, sont suivis d'un substantif singulier; mais il y a toujours accord, quand ils sont suivis d'un substantif pluriel.

Le trop ou le peu de lenteur que vous avez mis dans mon affaire.

Le trop ou le peu d'occasions que vous avez eues de vous distinguer.

Les sommes que ce procès m'a coûté.

Les honneurs que mon habit m'a valu.

Les jours que j'ai VÉCUS, *les nuits que j'ai* DORMI.

Point d'accord; parce que ces participes n'ont pas de régime direct, et qu'ils ne peuvent se tourner par le passif :

Être coûté, être valu, être vécu, être dormi.

Les grammairiens, par raison d'euphonie, rendent invariables les participes *plaint*, *craint*, *fui*, je crois que l'on pourrait accorder l'oreille avec le précepte, en faisant suivre ces participes d'un mot qui commençât par une voyelle, alors ils seraient variables comme les autres participes.

La femme que j'ai plainte en mon particulier.

C'est une personne que j'ai toujours crainte et évitée.

C'est une société que j'ai fuie avec horreur.

Ce sont des personnes que j'ai craintes avec raison, et que j'ai fuies avec soin.

VI. DE L'ADVERBE.

L'adverbe est un mot invariable qui se joint aux verbes et aux adjectifs, pour en exprimer les manières et les circonstances.

Quand l'adjectif est terminé au masculin par une voyelle, on forme l'adverbe en ajoutant *ment* :

Vraiment, poliment, utilement, modérément, ingénûment, etc.

Quand l'adjectif est terminé au masculin par une consonne, l'adverbe se forme du féminin en ajoutant *ment* :

Libéralement, nettement, délicatement, complètement, etc.

L'adjectif *gentil* fait *gentiment*, parce que la lettre *l* ne se prononce point.

Observation importante.

Les adverbes suivans, par raison d'euphonie, changent l'*e* muet de l'adjectif en *e* aigu :

Aveuglément, *commodément*, *communément*, *conformément*, *confusément*, *énormément*, *expressément*, *figurément*, *importunément*, *impunément*, *incommodément*, *obscurément*, *opiniâtrément*, *précisément*, *profondément*, *profusément*, *subordinément*, et très-peu d'autres, si même il en est.

Les adjectifs terminés par *ant* et par *ent* forment leur adverbe en changeant *ant* en *amment*, et *ent* en *emment*. On prononce *amant* :

Constant, *constamment*; *savant*, *savamment*;

Eloquent, *éloquemment*; *prudent*, *prudemment*.

Il y a sept sortes d'adverbes :

1° Les adverbes de manière : *poliment*, *fidèlement*, etc.;

2° Les adverbes d'ordre et de rang : *premièrement*, *auparavant*, *après*, etc.;

3° Les adverbe de lieu : *où*, *là*, *près*, *au-delà*, *auprès*, etc.;

4° Les adverbes de temps : *demain*, *bientôt*, *autrefois*, *jamais*, *toujours*, etc.;

5° Les adverbes de quantité : *peu*, *beaucoup*, *assez*, *combien*, *davantage*, etc.;

6° Les adverbes de comparaison : *plus*, *moins*, *aussi*, *autant*, etc.;

7° Les adverbes d'affirmation : *oui*, de négation : *non*.

VII. DE LA PRÉPOSITION.

La préposition est un mot invariable placé devant un nom, un pronom ou un verbe qui en est le régime : *en*, *dans*, *chez*, *sur*, *derrière*, *devant*, *après*, *pour*, *de*, *à*, *par*, *sans*, etc.

VIII. DE LA CONJONCTION.

La conjonction est un mot invariable qui sert à lier ensemble les divers membres d'une phrase, et les parties du discours :

Et, *ni*, *puisque*, *quoique*, *or*, *donc*, *mais*, *afin que*, *quand*, *ainsi*, *car*, etc.

La plupart des conjonctions régissent les temps de l'indicatif; mais celles qui suivent, régissent les temps du subjonctif :

Avant que, *afin que*, *à moins que*, *au cas que*, *en cas que*, *de peur que*, *bien que*, *encore que*, *quoique*, *de crainte que*, *jusqu'à ce que*, *posé que*, *supposé que*, *pour que*, *pourvu que*, *sans que*, *soit que*, *quelque.... que*, etc.

IX. DE L'INTERJECTION.

L'interjection est un mot invariable dont on se sert pour exprimer les divers mouvemens de l'âme causés par la joie, par la douleur, par la crainte ou par la surprise :

Ah! Hélas! marquent la douleur : *ah*! que je souffre! *hélas*! que je vous plains!

Ah! ha! bah! expriment la surprise, l'étonnement:

Ah ah! vous voilà! *bah!* cela vous est arrivé!

Eh! oh! marquent l'admiration, la surprise :

Eh! n'êtes-vous pas frappé du coloris de ce tableau!

Oh! que c'est beau!

Hé! ho! servent à appeler et à témoigner de la commisération :

Hé! ho! viens çà que je te parle!

Hé! pauvre malheureuse, que je vous plains!

O avec l'accent circonflexe s'emploie, lorsqu'on adresse la parole aux personnes ou aux êtres animés :

O Fénélon! *ô* grand homme!

O siècle! *ô* temps! *ô* mœurs!

O suprême bonheur de faire des heureux!

Invariabilité de quelque.

Quelque est invariable, quand il est suivi d'un adjectif et d'un que conjonctif, ou quand il signifie environ. L'*e* final de *quelque* ne s'élide pas, quand il est suivi d'un mot commençant par une voyelle; il régit les temps du subjonctif :

Quelque riches, *quelque puissans*, et *quelque obligeans que soient vos amis;*

Il y a quelque deux cents ans que Henri IV est mort, c'est-à-dire, *il y a environ deux cents ans*, etc.

Variabilité de quelque.

Quelque prend pour lettre finale un *s*, quand il est suivi d'un substantif pluriel, ou d'un nom de nombre collectif :

Vous avez composé *quelques ouvrages*;

Quelques femmes imprudentes se sont permis des propos.

J'ai dans ma cave quelques centaines de bouteilles de vin de Bourgogne.

Séparation de quel *de* que.

Quand *quelque* est suivi immédiatement d'un verbe, il faut séparer *quel* de *que*, et faire accorder *quel* en genre et en nombre avec le substantif, soit qu'il précède, ou qu'il suive le verbe :

Quelle que soit votre intelligence, et *quelles que soient vos richesses*, vous ne devez pas vous en prévaloir ;

Vos talens, quels qu'ils puissent être ;

Quel que soit votre crédit, vous ne réussirez point.

Tel que.

Tel que sert à marquer la comparaison, le rapport ou la ressemblance de deux objets que l'on compare ensemble; il régit les temps de l'indicatif.

On craint de se voir tel qu'on est, parce qu'on n'est pas tel qu'on devrait être. (Fléchier.)

Invariabilité de tout.

Tout, est invariable, quand il est suivi d'un adjectif commençant par une voyelle, ou par un *h* non aspiré, ou quand il signifie *quoique*, *entièrement* ; il régit les temps de l'indicatif :

Ces dames sont tout étonnées, tout abattues, tout interdites ;

Tout aimables, tout habiles que sont ces jeunes gens ;

Tout bons que sont vos plans, ils ne seront point adoptés.

Tout, dans ces deux dernières phrases, signifie *quoique*.

Ces vins doivent être bus tout purs ;

Ces chiens ont les oreilles tout arrachées.

Dans ces dernières phrases, *tout* signifie *entièrement.*

Variabilité de tout.

Tout, est variable, quand il est suivi d'un adjectif féminin commençant par une consonne, par un *h* aspiré, ou quand il est pris collectivement :

La campagne est toute riante,

Ces jeunes personnes sont toutes honteuses,

Toutes séduisantes que sont les offres que vous me faites, je ne les accepte point;

Nous sommes tous prêts à embrasser votre défense (pris collectivement).

Mots devant lesquels l'adjectif féminin GRANDE *perd l'*E *remplacé par un apostrophe.*

Une grand'mère, une grand'tante, une grand'messe, une grand'chère, la grand'salle du palais, grand'peine, ce n'est pas grand'chose, il eut grand'peur, il fait grand'pitié, grand'merci, grand'chambre du palais, grand'maman, etc.

PONCTUATION.

La ponctuation est la manière de marquer en écrivant les endroits d'un discours où l'on doit s'arrêter, pour en distinguer les différens sens, ou pour reprendre haleine.

La virgule (,) sert à distinguer les substantifs, les adjectifs, les verbes et les adverbes.

Amélie, Adélaïde, Marie, Victoire, sont jolies, aimables, instruites, bienfaisantes, vertueuses.

Boire, manger, jouer, dormir, se promener, aller au spectacle, sont les occupations les plus ordinaires des personnes fortunées.

Un discours doit être prononcé *clairement, distinctement, noblement, vivement.*

La virgule sert encore à distinguer les différentes parties d'une phrase :

L'homme doit discerner, s'il veut se rendre heureux,
Du plaisir innocent, le plaisir dangereux.

(Du Resnel.)

Le point avec la virgule (;) se met à la fin d'une phrase finie, mais suivie d'une autre qui sert à l'étendre et à l'éclaircir.

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde;
On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

(La Fontaine.)

Les deux points (:) s'emploient quand on annonce un fait, un discours, ou une citation.

On a dit de La Mothe :

Il voulait rire comme La Fontaine ; mais il n'avait pas la bouche faite comme lui, et il faisait la grimace.

Le point (.) se place à la fin d'une phrase entièrement finie :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchans arrêter les complots.

(RACINE.)

Le point suspensif (......) sert à distinguer les morceaux dont l'intérêt exige une longue suspension :

Cours chez elle à l'instant, va, vole, Corasmin,
Montre-lui cet écrit... qu'elle tremble!.. et soudain
De cent coups de poignard que l'infidèle meure.
Mais avant de frapper... ah! cher ami, demeure,
Demeure ; il n'est pas temps, je veux que ce chrétien
Devant elle amené... non... je ne veux plus rien.
Je me meurs.... je succombe à l'excès de ma rage.

(VOLTAIRE.)

Le point interrogatif (?) se met à la fin des phrases qui expriment une interrogation :

Que désirez-vous? Que cherchez-vous? Où allez-vous?

Le point admiratif ou *exclamatif* (!) se met à la fin des phrases qui expriment une admiration ou une exclamation :

Que je serai amplement dédommagé de mes veilles, si ce faible essai peut mériter les suffrages du public !

OBSERVATIONS

SUR L'ORTHOGRAPHE.

A, *à*.

A troisième personne du singulier du verbe *avoir* ne prend pas d'accent grave, mais *à* préposition en prend un :

Votre oncle *a* vendu sa terre.
J'irai demain *à* la campagne.

Cent, *cents*, *quatre-vingt*, *quatre-vingts*.

Cent et *quatre-vingt* suivis d'un substantif, et précédés d'un nom de nombre, prennent un *s*; mais suivis d'un nom de nombre, ils ne prennent point de *s*.

Deux cents francs, *quatre-vingts personnes*.
Trois cent-douze tonneaux, *quatre-vingt-douze soldats*.

Cent un, *vingt et un*.

On doit écrire *cent un*; mais il faut écrire *vingt et un*, *vingt et unième*, *trente un*, *trente et unième*, etc.

N. B. Vingt et un, *trente et un*, etc., veulent le substantif au pluriel : *vingt et un chevaux*, *trente et un hommes*, etc.

Emploi des prépositions DE *et* DES *pour* DE LES.

On met la préposition *de* avant l'adjectif, quand le nom n'est pas pris dans un sens déterminé, ou quand il est pris dans un sens partitif.

Ce sont *de* bonnes gens.

J'ai de bons ouvrages dans ma bibliothèque (quelques bons ouvrages).

On emploie *des* avant un substantif, quand le nom est pris dans un sens déterminé :

J'ai acheté des vases précieux, *des bouquets de roses*, *de jasmin*.

De régit le substantif au pluriel, quand on peut ajouter après *de* les mots *deux*, *plusieurs*, *certains*, *quelques*, *différens*; mais *de* régit le substantif au singulier, quand on peut ajouter après *de* les mots *en général*, *quelconque* :

Un bouquet d'œillets, *de jonquilles*, *de renoncules;* c'est-à-dire composé *de plusieurs œillets*, *de plusieurs jonquilles*, *de plusieurs renoncules*.

Un pot de réséda, *d'héliotrope* (quelconque).

Un bouquet de fleurs d'oranger, et non pas *de fleur d'orange*, parce que les fleurs ne proviennent pas de l'orange, mais de l'oranger.

On dit : *de la fleur de fraisier*, *de pêcher*, *d'abricotier*, *de cerisier*, *de framboisier;* on doit donc dire : du *ratafia de fleurs d'oranger*, et non pas du *ratafia à la fleur d'orange*.

Dès, des.

Dès suivi d'un article prend un accent grave, mais suivi d'un substantif, il n'en prend point.

Dès le matin vous avez *des fantaisies*.

Du, *dû*.

Dû participe passé du verbe *devoir*, ne prend d'accent circonflexe qu'au singulier masculin, afin de le distinguer de *du* article.

Il m'est *dû* six cents francs.

J'ai *du* plaisir à vous voir.

Des éloges vous sont *dus*.

Des louanges vous sont *dues*.

Durant, *pendant*.

Durant marque une durée continue.

Nous avons eu de la pluie *durant* tout l'automne.

Pendant marque un temps d'époque, et non une continuité sans interruption :

Les ennemis se sont cantonnés *pendant* l'hiver, (une partie de l'hiver).

Demi, *demie*, *nu-pieds*, *pieds nus*, *nu-tête*, *tête nue*, *ci-joint*, *ci-jointe*, *ci-inclus*, *ci-incluse*.

Ces adjectifs placés avant le substantif sont invariables, et ils en sont séparés par un trait d'union; mais placés après le substantif, ils en prennent le genre et le nombre, excepté *demi*, qui n'en prend que le genre :

Une *demi-heure* suffisait pour cet ouvrage, vous y avez employé une heure et *demie*.

Ces enfants vont *nu-pieds*, *nu-tête* à la promenade, et ils en reviennent *pieds nus*; et *tête nue*.

Vous trouverez *ci-joint*, *ci-inclus* deux lettres pour votre oncle.

Vous trouverez dans les paquets *ci-joints*, *ci-inclus*, des boucles d'oreilles pour votre nièce.

Feu, *feue.*

Cet adjectif n'a pas de pluriel; placé avant l'article ou le pronom, il est invariable; mais placé après, il en prend le genre :

Feu ma mère, *feu* la reine;

Ma *feue* mère, la *feue* reine.

La, *là.*

Là adverbe de *lieu*, ou joint à un substantif, ou un pronom démonstratif, prend un accent grave; mais *la* article ou *pronom conjonctif*, n'en prend point.

Passez par là, ces personnes-là, ceux ou celles-là.

La personne que vous attendez est *là*, je vais vous *la* présenter.

Je le suis, *je la suis*, *nous le sommes*, *nous les sommes.*

Le tenant la place d'un substantif ou d'un pronom possessif, en prend le genre et le nombre; mais remplaçant un adjectif ou un verbe, étant précédé d'un substantif pris adjectivement, ou d'une phrase conditionnelle, il est invariable.

Madame, êtes-vous la propriétaire de cette maison? Oui, *je la suis.*

Madame, êtes-vous propriétaire de cette maison? Oui, *je le suis.*

Mesdames, êtes-vous les propriétaires de ces fermes? Oui, *nous les sommes.*

Mesdames, êtes-vous propriétaires de ces fermes? Oui, *nous le sommes.*

Mesdemoiselles, êtes-vous contentes, délassées, enrhumées? Oui, *nous le sommes.*

Madame, êtes-vous ma parente? Oui, *je la suis.*

Mesdames, sommes-nous parentes? Non, *nous ne le sommes pas.*

Madame, seriez-vous femme à entreprendre ce voyage? Oui, *je le serais* (disposée à).

Ces personnes ne sont pas aussi riches *que je le croyais* (qu'elles étaient).

Monsieur, on vous rendra *justice*, et on ne tardera pas *à vous le rendre.*

Ma fille je vous fais *grâce*, quoique vous ne *le* méritiez point.

Les mots *justice*, *grâce*, sont pris adjectivement.

Mademoiselle, *si vous étiez ma fille*, je vous donnerais une brillante éducation.

La jeune personne devrait répondre: mais je ne *le* suis pas, c'est-à-dire, *je ne suis pas ce que vous dites*, *ce que vous supposez.*

Notre, nôtre, votre, vôtre.

Notre et *votre* suivis d'un substantif, ne prennent jamais d'accent circonflexe; mais précédés d'un des articles *le*, *la*, *les*, etc., ils en prennent un:

Mesdames, est ce là votre maison? Oui, c'est la nôtre.

Messieurs, sont-ce là vos enfans? Oui, ce sont les nôtres.

Même, mêmes.

Même signifiant *aussi*, *encore*, est invariable; mais ne le signifiant pas, il est adjectif; il prend le genre et le nombre du substantif, et il en est séparé par un trait d'union :

Nous avons vendu notre maison, nos voitures *même.*

Vos amis sont venus *eux-mêmes*, et ils sont *même* venus à pied.

Mil, mille, milles.

Ecrivez *mil* pour la date des années, *mille* pour compter, et *mille* avec un *s*, lorsqu'il signifie une étendue de chemin; il est alors substantif :

L'an *mil* sept cent quarante, j'étais en Italie.

Votre oncle a quatre *mille* francs de rente.

J'ai parcouru plusieurs *milles* autour de Paris.

Ou, où.

Ou conjonction, signifiant *ou bien*, ne prend point d'accent grave; mais adverbe de lieu, ou signifiant *dans lequel, dans laquelle*, etc., il en prend un :

C'est lui *ou* moi. Prends l'un *ou* l'autre.

Où irez-vous demain?

L'embarras *où* vous me mettez, c'est-à-dire *dans lequel* vous me mettez.

Ce, se.

Ce suivi *d'un substantif, de qui*, ou *de que*, ou placé après le verbe *être*, prend toujours pour lettre initiale *c*; (il est pronom démonstratif.)

Mais avant un verbe, il prend pour lettre initiale *s*; (il est pronom conjonctif.)

Ce jeune homme se trouve avantageusement placé, ce qui me fait beaucoup de plaisir.

Ce que vous dites là est intéressant.

Est-ce lui, ou *elle? Sont-ce eux*, ou *elles? Etait-ce lui*, ou *elle? Etaient-ce eux*, ou *elles? Fut-ce lui*, ou *elle? Fut-ce eux*, ou *elles? Sera-ce lui*, ou *elle? Seront-ce eux*, ou *elles? Serait-ce lui*, ou *elle? Seraient-ce eux*, ou *elles?*

Ces, ses.

Ces a pour lettre initiale *c* quand on désigne les objets, et *s*, quand on indique la propriété d'une personne ou d'une chose :

Ces personnes-là sont vertueuses.

Votre neveu a vendu *ses* livres.

C'est, s'est.

Ce placé avant le verbe *être* a pour lettre initiale *c*, quand le verbe être n'est point précédé *d'un substantif*, ou d'un des pronoms personnels, *on*, *il*, ou *elle*, *ils*, ou *elles;* mais il a pour lettre initiale *s*, quand il en est précédé :

C'est moi qui lui ai conseillé de prendre ce parti.

Votre cousin s'est flatté de réussir.

On, *il*, ou *elle s'est employée pour vous.*

Ils, ou *elles se sont rendues au rendez-vous.*

Leur, *leurs*.

Leur placé avant ou après le verbe est pronom conjonctif, et ne prend point de *s;* mais précédé des articles : *Les*, *des*, *aux*, ou suivi d'un *substantif pluriel*, il en prend un ; (il est pronom possessif.)

Donnez-*leur* ce que vous *leur* avez promis.

Ce sont *les leurs*. Je serai *des leurs*. C'est *aux leurs* que je m'adresse.

Ces messieurs prirent leurs gants et leur chapeau, puis ils s'en allèrent chacun à leurs affaires.

Il faut écrire *leur chapeau* au singulier, parce que ces messieurs n'ont chacun qu'un chapeau.

Soi.

Soi ne s'emploie qu'au singulier, ou avec le pronom général *on*, ou avec un pronom indéfini, ou avec un nom de chose inanimée :

On ne doit jamais parler avantageusement de soi.

Chacun travaille pour soi.

La vertu est aimable de soi.

L'aimant attire le fer à soi.

Emploi de son, sa, ses, leur, leurs, en.

On se sert de *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs* devant les choses inanimées, quand ces pronoms sont régis par le même verbe, et que le nom de cette chose inanimée se trouve exprimé dans la même proposition. Mais quand ces pronoms ne sont pas régis

par le même verbe, ou que le nom de la chose inanimée ne se trouve pas exprimé dans la même proposition, on se sert de *en*, au lieu de *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*.

Cet abricotier a perdu ses feuilles.

Les arbres portent leurs fruits, chacun dans leur saison.

A Florence, les palais sont magnifiques. On en admire l'architecture, la grandeur et la richesse.

On se sert des pronoms *son*, *sa*, *ses*, quoiqu'ayant rapport à un nom de chose inanimée, lorsque ces pronoms sont précédés d'une préposition.

La ville de Lyon est belle, j'admire la richesse de ses manufactures.

Quand, quant.

Quand signifiant *lorsque*, a pour lettre finale un *d*; mais signifiant *à l'égard de*, *par rapport à*, ce mot a pour lettre finale un *t*.

Quand vous viendrez, nous parlerons de votre affaire; mais *quant* à celle de votre voisin, je ne m'en mêlerai point.

Sur, sûr.

Sûr signifiant *certain*, *assuré*, prend un accent circonflexe; mais ne le signifiant pas, il n'en prend point :

Je suis sûr que le vin qui est sur la table est sur (aigre)

Presque, *entre.*

Presque et *entre* n'admettent l'apostrophe que lorsqu'ils servent à composer un mot; mais hors de là, il faut conserver l'*e* muet :

Entr'acte, *presqu'île.*

Entre elle, *entre eux.*

Un de ceux qui ait, ou *qui aient.*

Un de suivi d'un substantif ou d'un pronom démonstratif, et d'un *qui* relatif, veut le verbe au pluriel :

Le bon emploi du temps est une des choses qui contribuent le plus à notre bonheur.

Ce jeune élève est un de ceux qui se sont le plus distingués.

Ce *et* c'est *dans la même phrase.*

Ce que je désire, *c'est que* vous réussissiez.

Il est des auteurs qui écrivent : Ce *que* je désire *est que* vous réussissiez. Ils pèchent contre l'élégance et contre l'euphonie qui veut *c'est.*

On doit écrire :

La première pensée qui m'est venue, *c'est* et non pas *est que* vous réussissiez.

Emploi de qui.

Qui précédé d'une des prépositions *de*, *à*, *par*, ne s'emploie que pour les personnes et non pour les choses :

La personne à qui j'ai remis votre lettre.

La science à laquelle je me livre.

En poésie, on peut déroger à cette règle, parce que l'expression acquiert plus de nerf et plus de précision :

Je pardonne à la main par qui Dieu m'a frappé.
(VOLTAIRE.)

N. B. 1°. Le *qui* relatif sujet ne doit jamais être séparé du substantif auquel il se rapporte : Ainsi on ne doit point imiter cet exemple de Boileau qui a dit :

Et, d'un bras, à ces mots, *qui* peut tout ébranler;
Lui-même en se courbant s'apprête à le rouler.

Boileau pouvait dire :

A ces mots d'une main qui peut tout ébranler,
Lui-même, etc.

2°. On doit employer *lequel*, *laquelle*, etc., de préférence *à qui*, lorsque celui-ci fait amphibologie; c'est-à-dire, quand il présente deux sens différens; ainsi il ne faut pas dire :

La sœur de mon ami qui vient d'arriver.

Le *qui* relatif pouvant se rapporter au mot *sœur*, ou au substantif *ami*, on ne sait au juste de qui l'on veut parler; alors, pour ôter toute équivoque, il faut se servir *de laquelle*, et dire :

La sœur de mon ami, laquelle vient d'arriver.

3°. Le substantif précédé d'une préposition réclame le *que* conjonctif.

On ne doit pas dire : *C'est une chose agréable à Dieu de se vouer au soulagement des malheureux ;*

Mais on doit dire : *C'est une chose agréable à Dieu, que de se vouer au soulagement des malheureux.*

Indication des cas où les pronoms relatifs qui, que, quel, *ou* quels *régissent le subjonctif.*

Ces pronoms régissent le subjonctif, quand ils sont précédés des superlatifs *le plus*, *la plus*, *les plus*, *le meilleur*, *les meilleurs*; des adjectifs *nul*, *aucun*, *seul*, *unique*, ou d'un substantif qui ait un sens négatif,

Comme, personne, rien, peu.

C'est l'homme le plus probe que j'aie connu.

Le meilleur usage que l'on puisse faire de ses richesses.

Il est peu de personnes qui soient contentes de leur sort.

Il n'est rien qui nuise plus à la santé que les plaisirs.

De toutes les personnes que j'ai invitées, vous êtes la seule qui soit venue, etc.

Mots qui veulent ne *après* que.

Les mots suivans veulent *ne* après *que* :

Plus, moins, mieux, autrement, meilleur, moindre, pire, autre, empêcher, craindre, avoir peur, appréhender, prendre garde, de crainte que, de peur que :

Vous êtes tout autre que je ne croyais.

Cette toile m'a coûté moins que je ne m'y attendais.

Vous avez peur que je ne vous envoie point chercher.

Remarques sur les adjectifs et sur les verbes qui gouvernent différens régimes.

Lorsque, dans une phrase, il se rencontre deux adjectifs ou deux verbes qui gouvernent un régime différent, il faut partager la phrase en deux membres, et se servir du pronom relatif *en* pour le second.

Le Maréchal d'Hocquincourt attaqua et se rendit maître d'Angers.

Cette phrase n'est point exacte, parce que les deux verbes ont chacun un régime différent; *attaqua* a un régime direct, et *se rendre*, un régime indirect; il faut construire la phrase de cette manière :

Le Maréchal d'Hocquincourt attaqua Angers, et s'en rendit maître.

Accord de l'adjectif, du pronom et du verbe avec des substantifs de divers genres.

Quand l'adjectif, le pronom et le verbe se rapportent à plusieurs substantifs de divers genres, on les met au pluriel et au masculin :

Les bœufs mugissans, et les brebis bêlantes venaient en foule; ils ne pouvaient trouver assez d'étables pour être mis à couvert (Fénélon).

Exception.

Quand l'adjectif est immédiatement après deux substantifs de choses, il s'accorde en genre et en nombre avec le dernier.

Cet orateur déclame avec un feu et une aisance étonnante.

Placement du régime.

Quand les régimes sont de la même longueur, le régime direct se place avant le régime indirect; mais quand le régime indirect est plus court que le régime direct, l'indirect se place avant le direct.

Votre mère a donné une montre à sa cousine.

Votre mère a donné à sa cousine une montre enrichie de diamans.

Répétition des prépositions.

On doit répéter les prépositions avant les mots qui signifient des choses tout-à-fait différentes; mais on ne les répète pas avant les mots qui signifient à-peu-près la même chose.

Caroline se fait chérir de tout le monde par son amabilité, par ses grâces, par son enjouement, par sa douceur, par ses manières prévenantes, et par son vif empressement à secourir les malheureux.

M. de Turenne ne passa pas ses jeunes années dans la mollesse et la volupté.

Je suis venu pour vous inviter à dîner, et pour vous prier de vouloir bien pincer la harpe à mon concert.

Emploi des prépositions dessus, dessous, dedans, dehors.

Ces mots sont souvent adverbes, et s'emploient sans régime.

Est-il dessus? Est-il dessous? Est-il dedans? Est-il dehors?

Rome est dessous vos lois par le droit de la guerre.
(CORNEILLE.)

Il fallait *sous vos lois.*

Desbarraux dit dans son fameux sonnet :

J'adore en périssant la raison qui t'aigrit;
Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ.

Il fallait *sur quel endroit*, *etc.*

N. B. Dessus, *dessous*, *dehors*, *dedans* ont un régime, 1° quand on met ensemble plusieurs de ces mots, et qu'on ne met le nom qu'après le dernier.

Il y a des animaux dessous et dessus la terre.

Le mouchoir n'est ni dedans ni dessous la commode.

2°. Quand ils sont précédés d'une préposition, comme *de*, *au*, *par*.

Les impies seront retranchés de dessus la terre.

Il passa par dedans la ville.

Un service au-dessus de toute récompense.

Emploi des conjonctions et *et* ni.

On emploie la conjonction *et* dans les phrases affirmatives, et la conjonction *ni* dans les phrases négatives.

Boileau, en parlant du sonnet, dit qu'Apollon

Défendit qu'un vers faible y pût jamais entrer,
Ni qu'un mot déjà mis ôsat s'y rencontrer.

Il fallait *et qu'un mot*, etc., parce que la phrase est affirmative.

Je ne connais point Almanzor et l'amour.

Il fallait *ni l'amour*, etc., parce que la phrase est négative.

REMARQUES

SUR LES DIVERSES ACCEPTIONS DES MOTS DE LA LANGUE FRANÇAISE.



Avoir l'air de, paraître être.

Avoir l'air ne s'emploie que pour les personnes, et veut l'adjectif au masculin :

Cette dame *a l'air doux, gracieux, prévenant, content, ingénu*, etc.

Paraître être ne s'emploie que pour les choses

Ces huîtres *paraissent être* bien fraîches. Ce gigot *paraît être* bien tendre.

Aller promener, aller se promener.

Il faut dire *aller se promener*, parce qu'on ne peut employer un verbe actif, sans lui donner un régime.

On dit bien *aller promener* sa femme, ses enfans ; mais *promener* est ici verbe actif, il doit donc avoir un régime.

Sa Majesté, son Altesse, son Excellence, son Eminence est maître ou *maîtresse de.*

Les sentimens sont partagés ; mais selon le père Bouhours, il faut dire :

Sa Majesté est maître de la Franche-Comté, comme nous disons :

Sa Majesté est le père de son peuple.

Tout-à-coup, tout d'un coup.

Tout d'un coup signifie *d'une fois, d'un seul trait :*

J'ai avalé ma médecine *tout d'un coup* (d'un seul trait).

Tout-à-coup signifie *soudainement, inopinément :*

Vous avez disparu *tout-à-coup* (inopinément).

J'irai demain chez vous sur les midi.

Il faut écrire : *vers midi*. Il n'y a pas plusieurs midi.

Cette jeune personne danse des mieux, chante des mieux.

Il faut dire : *danse fort bien, chante admirablement*, parce qu'il n'y a pas de comparaison.

Plus, davantage.

On ne doit point écrire : Je ne vous dois pas *davantage* que cent francs ; mais je ne vous dois pas *plus* que cent francs.

Davantage termine la phrase.

Je ne vous dois rien *davantage.*

Mène-m'y, menez-m'y.

On doit dire : *mènes-y moi, menez-y moi,* et non pas *mène-m'y, menez-m'y.*

Il faut que le mot *y* soit mis entre le verbe et le pronom personnel *moi.*

Remarquez que le *y* ne se met à la fin, que dans *menez-nous y, fiez-vous y,* et non pas *menez-y nous, fiez-y vous.*

C'est là où, c'est à vous à qui, c'est de vous dont on m'a parlé.

On ne doit jamais employer de suite dans la même phrase deux régimes semblables; le second se remplace par le mot *que*.

Est-ce là que demeure ? et non pas *où demeure*.

C'est de vous que l'on m'a parlé, et non pas *dont on* m'a parlé.

C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler.
(BOILEAU.)

Il fallait dire : *c'est à vous, mon esprit, que je* veux parler.

Prier de dîner, prier à dîner, inviter à dîner.

Quand on *prie de dîner*, c'est sans cérémonie.

Quand on *prie à dîner*, l'apprêt ne doit être qu'un meilleur ordinaire.

Quand on *invite à dîner*, l'apprêt doit sentir la cérémonie.

Ce qui te plaît, ce qu'il te plaît.

Ce qui te plaît, signifie : *ce qui t'est agréable*.

Ce qu'il te plaît, signifie : *ce que tu désires*.

Je ne fais pas toujours *ce qui me plaît* (ce qui m'est agréable).

Je fais toujours *ce qu'il me plaît* (ce que je veux).

Entendre raillerie, entendre la raillerie. Entendre plaisanterie, entendre la plaisanterie.

Entendre raillerie, entendre plaisanterie, c'est souffrir la raillerie et la plaisanterie sans se fâcher.

Entendre la raillerie, la plaisanterie, c'est avoir l'esprit de bien railler, de bien plaisanter.

Demander excuse, pardon.

On demande pardon, et on fait des excuses.

Eviter, épargner la peine.

On évite les périls, les écueils, les dangers, et on épargne la peine aux personnes.

Observer, faire observer.

On observe les personnes, le cours des astres.
On fait observer aux personnes.
Je fais observer à M. le président, qu'il se trompe.

Imposer, en imposer.

Imposer actif, signifie, *commander le respect, l'attention;* il prend *un régime.*
Cet orateur *m'impose* par son éloquence.
Imposer neutre, est précédé de *en;* il signifie *tromper, mentir, induire en erreur, inspirer de la crainte.*
Vous avez beau faire, vous ne *m'en imposerez point.*
Ce criminel *en impose* à ses juges.

Conséquent, important, considérable.

Conséquent signifie, *qui raisonne, qui agit conséquemment :*
Cet homme est *conséquent* dans ses discours et dans sa conduite.
Important, considérable n'ont rapport qu'aux choses :

J'ai fait une affaire *importante.*
Ce négociant fait un commerce *considérable.*

Enseigner, montrer, apprendre.

On enseigne les sciences, *la géographie, l'histoire.*

On montre les arts : *la peinture, la gravure, le dessin.*

On apprend soi-même : *l'italien, l'anglais.*

J'ai lu sur le Moniteur.

On doit écrire : *j'ai lu dans le Moniteur*, parce que ce n'est pas sur un papier, mais dans un papier qu'on lit.

Vous avez l'art d'aimer.

Il faut dire : *vous avez l'art de vous faire aimer; aimer* n'est point un art, mais *une affection, un sentiment.*

Pardonnable, excusable.

Pardonnable se dit des choses : cette faute est *pardonnable.*

Excusable se dit des personnes : votre nièce n'est point *excusable.*

La semaine passée, j'allai, je fus.

On doit écrire : la semaine passée, *j'allai*, parce qu'on se déplace.

On doit écrire : *Je fus* hier enchanté de vous voir, parce qu'on marque l'état actuel de la chose.

On ne doit donc jamais laisser l'option d'écrire : hier *j'allai* ou *je fus*. Puisque le verbe *aller* a

le prétérit défini, pourquoi y substituer le verbe *être*, et confondre le déplacement avec l'état actuel de la personne ou de la chose?

Rappeler, s'en rappeler, n'en pas finir.

On doit dire : *je me le, je me la, ou je me les rappelle, parce qu'on se rappelle* les personnes ou les choses, *et qu'on ne se rappelle pas d'elles.*

On doit dire aussi :

On ne *finirait point*, et non pas *on n'en finirait point,* parce qu'on finit les choses, et qu'on ne finit pas d'elles.

Pas, point.

Pas nie la chose en partie, ou avec modification.

Pour l'ordinaire, il n'y a *pas* beaucoup d'argent chez les gens de lettres.

Point nie absolument et sans réserve :

Il n'y a *point* de ressource dans une personne qui n'a *point* d'esprit.

Pas ne se joint jamais avec *rien.*

On ne veut pas rien faire ici qui vous déplaise.
(*Plaideurs.*)

Il fallait dire : *on ne veut rien faire ici qui vous déplaise.*

Saigner au bras, au pied, à la jugulaire. Saigner du bras, du pied, du nez, de la joue, du doigt, etc.

On saigne au bras, au pied, à la jugulaire, quand c'est le chirurgien qui saigne ; le verbe est actif.

On saigne du bras, du pied, du nez, de la joue, quand le sang coule naturellement, ou par quelque accident; le verbe est neutre.

On dit proverbialement et figurément :

Saigner du nez, pour dire *manquer de parole, de résolution, de courage.*

Talma et Fleury sont des artistes célèbres.

On doit dire : Talma et Fleury sont des *acteurs* ou *des comédiens célèbres.*

On ne doit qualifier du titre *d'artiste* que celui qui travaille dans un art où le génie et la main doivent concourir (Académie).

Vis-à-vis de, à l'égard, envers.

Vis-à-vis de s'emploie pour les rapports physiques, et quand il y a opposition; mais *à l'égard, envers*, s'emploient pour les personnes.

Mettez-vous *vis-à-vis de moi.*

J'ai bien des torts *à votre égard* ou *envers vous.*

Suivre l'exemple, imiter l'exemple.

On suit l'exemple d'une personne, et on imite une exemple d'écriture.

Suivez l'exemple de Julie, elle est sage et vertueuse.

Imitez cette exemple, ce modèle d'écriture.

Prêt à, près de.

Prêt veut *à*, quand il signifie disposé à *(paratus ad).*

Je suis prêt à faire tout ce que vous désirerez (disposé à faire).

Près veut *de*, signifiant sur le point de (*jam jam*).

Votre épouse est *près* d'accoucher (sur le point d'accoucher).

Près de, auprès de.

Près de exprime une idée de proximité, est opposé *à loin de*.

Près de l'église et loin de Dieu.

Auprès de exprime une idée d'entour, de liaison, d'assiduité.

Je vois auprès de moi, c. à. d. *autour de moi, des amis sincères.*

Qu'ils sont heureux, ceux qui ont l'avantage d'être auprès de notre Monarque chéri !

Auprès de emporte aussi une idée de comparaison.

Cette femme est jolie, mais sa beauté n'est rien auprès de celle de votre cousine.

Cette terre me rapporte assez pour vivre.

Il faut dire : *cette terre me rapporte assez pour me faire vivre ;*

La terre ne donne pas la vie, mais procure le moyen de vivre.

Je vous suis reconnaissant de vos bontés.

On doit écrire : *je suis reconnaissant de vos bontés*, parce qu'on n'est pas reconnaissant à une personne, mais envers une personne.

Une mère doit-elle dire à sa fille :

Ma fille tenez-vous droite ; vous êtes assise trop basse, asseyez-vous plus haute ?

Non, elle doit dire : *ma fille tenez-vous droit ;*

vous êtes assise trop bas, asseyez-vous plus haut, parce que les adjectifs *droit, haut* et *bas*, n'ont pas rapport au substantif *fille*, et sont pris adverbialement, comme dans ces phrases :

Cette fleur sent bon, ils parlent juste, ils se sont fort.

Vous avez pris la bille trop fin, trop plein, ou trop droit.

En campagne, à la campagne.

En parlant du mouvement des troupes, on dit : les troupes vont se mettre *en campagne* : dans tout autre cas il faut dire *à la campagne.*

Je demeure habituellement *à la campagne.*

Battre de la caisse, toucher du piano, de l'orgue; pincer de la harpe, du sistre, de la guitare; jouer du violon, de la flûte, etc.

Jouer est un mot générique, pour dire *s'exercer sur un instrument quelconque.*

Ainsi l'on dit : *Jouer du violon, du clavecin, de la guitare, etc.*

Toucher se dit des instruments à toucher : *on touche l'orgue, le forte-piano, etc.*

Pincer se dit des instruments à corde qu'on fait résonner en pinçant les cordes :

On pince la harpe, le sistre, la guitare:
On donne du cor, on sonne de la trompette.
On bat la caisse, le tambour.

Votre vie durante.

On ne doit pas dire : Je vous ferai une pension votre vie *durante;* mais votre vie *durant; durant* est ici préposition.

Savez-vous ce qui a été délibéré?

On doit dire : Savez-vous sur quoi on a *délibéré?* on ne *délibère* pas les choses ; mais on *délibère* sur les choses.

Cet enfant a été bien enseigné.

On doit dire : *Cet enfant a reçu de bons* ou *de mauvais principes*, ou *a eu un bon* ou *un mauvais professeur*. Enseigné *ne se dit que des sciences*.

Dans la maison de monsieur Lannau, la langue française est bien *enseignée*.

Plier, ployer.

On plie un mouchoir, une serviette.

On fait *ployer* le fer, une branche d'arbre.

Avant, auparavant.

Avant marque la priorité de temps ou d'ordre; il est toujours suivi d'un régime :

Vous êtes arrivé *avant moi*.

Auparavant sans régime, termine la phrase, et marque la priorité :

Il fallait venir *auparavant*.

Pour, afin de.

Pour marque la chose qu'on veut faire :

Cet auteur se donne bien de la peine *pour* composer une tragédie.

Afin de marque le but qu'on se propose en la faisant :

Si votre ami se donne tant de peine, c'est *afin d'*obtenir une place.

L'un l'autre, l'un et l'autre.

Ecrivez *l'un l'autre*, quand les deux sujets sont réciproques; *l'un et l'autre*, quand les deux sujets sont distincts:

Ces deux amis s'aiment tendrement *l'un l'autre* (réciproquement).

Le menteur et le flatteur sont également méprisables; *l'un et l'autre* font un très-mauvais usage de la parole.

Ni l'un ni l'autre n'est ou *ne sont.*

Ecrivez *ni l'un ni l'autre n'est*, quand il n'y a qu'un des deux substantifs qui fait l'action; et *ni l'un ni l'autre ne sont*, quand les deux substantifs font en même temps l'action :

Ni l'une ni l'autre de ces deux femmes n'est ma parente.

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

(LAFONTAINE.)

Personne.

Le mot *personne* signifiant *nul, qui que ce soit*, est du masculin, et est toujours précédé ou suivi de *ne* :

Je ne connais personne plus obligeant et plus vertueux que votre demoiselle.

Plupart (la).

La plupart pris dans une acception absolue veut le verbe au pluriel :

La plupart croient, pensent, prétendent.

La plupart suivi de *du* veut le singulier; mais suivi de *des*, il veut le pluriel :

La plupart du monde soutient.

La plupart des romans ne peuvent que gâter le goût

Celui-ci, celui-là.

Celui-ci s'emploie pour la personne dont on a parlé en dernier lieu; *celui-là* pour la personne dont on a parlé en premier lieu :

Les deux philosophes Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent; *celui-ci* riait toujours, *celui-là* pleurait sans cesse.

Autour, à l'entour.

Autour est toujours suivi d'un régime; *à l'entour* n'en est jamais suivi :

Autour de la chambre.
Les échos d'alentour.

Au travers, à travers.

Au travers veut *de, du, des* :

Au travers d'une lunette, au travers des carreaux.

A travers veut *le, la, les* :

A travers la jalousie, à travers les barreaux.

Aucun, aucune, nul, nulle.

Aucun, aucune, nul, nulle, ne prennent jamais la marque du pluriel, parce qu'ils sont employés dans la signification négative de *personne, pas une* (Académie).

De toutes les personnes que j'ai invitées, *nulle* ou *aucune* n'est venue; c'est-à-dire *aucune* ou *pas une* n'est venue.

Nul, signifiant *qui n'est d'aucune valeur*, a un pluriel :

Ces hommes sont *nuls*.
Ces clauses sont *nulles*.

Tâcher à, tâcher de.

Tâcher prend *à*, signifiant *viser à :*
Vous tâchez à me tendre des piéges, à me nuire, à m'embarrasser.
Tâcher prend *de*, signifiant *faire tous ses efforts pour parvenir à une fin :*
Tâchons d'éviter ses coups, et de nous dérober à sa fureur.

S'efforcer à, s'efforcer de.

S'efforcer prend *à*, signifiant *employer toute sa force ;* mais il prend *de*, signifiant *employer son industrie pour parvenir à une fin :*
Ne vous efforcez point à crier.
On doit s'efforcer par ses bonnes œuvres de se rendre agréable à Dieu.

Propre à, propre de.

Propre, signifiant *convenable à, qui peut servir à*, régit *à* ou *pour :*
Un homme *propre à la* guerre ou *pour la* guerre.
Propre (*proprius, a, um, peculiaris, e*), exprimant une qualité particulière et distinctive, réclame la préposition *de :*
La pudeur est une vertu *propre du* sexe.

Chacun a, son, sa, ses, leur ou *leurs.*

Chacun, placé après le régime, ou après un verbe neutre, veut *son, sa, ses;* mais placé avant le régime, il veut *leur, leurs :*
Ces écoliers ont fait des réponses, *chacun* selon *son savoir.*

Ces juges ont opiné *chacun selon sa probité et ses lumières.*

Remettez *chacun à leur place* les livres que vous avez pris.

Assurer à, assurer de.

Assurer réclame *à*, quand il signifie *donner pour sûr;* mais il réclame *de*, quand il signifie *témoigner:*

Assurez à votre ami que j'emploierai tout mon crédit pour lui faire obtenir une place.

Celui qui vous *assure le plus de sa reconnaissance*, n'est pas toujours le plus reconnaissant.

Il est résulté de là, on est subvenu à ses besoins.

Dites: *Il a résulté de là, on a subvenu à ses besoins.*

Résulter et *subvenir* prennent toujours l'auxiliaire *avoir.*

J'ai sorti, je suis sorti, j'ai été, je suis allé.

Selon plusieurs grammairiens, les verbes *sortir* et *aller* réclament *être*, quand on est, ou qu'on était sorti pour aller en quelque lieu, et qu'on n'en est pas revenu; mais ils réclament *avoir*, quand on est de retour.

J'ai sorti cette semaine et *j'ai été* me promener aux Tuileries.

M. Domergue ne partage pas cette opinion: C'est une distinction bien puérile, bien ingrammaticale, dit ce grammairien, que celle d'écrire: *J'ai sorti, je suis sorti, j'ai été, je suis allé*. Quoi! *j'ai sorti* signifie que *je suis sorti* et que *je suis rentré!* et *je suis sorti*, que *je ne suis pas*

encore rentré! Sortir, *exire*, a toujours adopté l'auxiliaire *être;* l'usage est constant là-dessus. Il est malheureux, que de pareilles fautes se trouvent dans des livres classiques, dans des grammaires répandues, où les maîtres et les élèves sucent un purisme ridicule.

(Questions grammaticales, pag. 419.)

On, l'on.

On ne prend jamais la lettre euphonique *l*, quand il commence la phrase :

On dit, *on* croit.

On prend la lettre euphonique *l*, quand il est précédé des mots *et*, *si*, *ou*, ou quand il est suivi d'un *q* ou d'un *c* qui a le son de *q*.

Et l'on me dira, si l'on ira demain à la campagne, et où l'on dînera.

On apprend beaucoup plus facilement les choses que l'on comprend, que celles que l'on ne comprend pas.

On amènera l'accusé que l'on questionnera.

N. B. On n'est jamais précédé de la lettre euphonique *l*, quand il est suivi d'un mot commençant par la lettre *l*.

Si on le trouve; et on le lui remettra, ou *on le lui enverra.*

J'ai rempli mon but.

Dites : J'ai atteint à mon but; on ne remplit pas un but, mais on y atteint.

Emploi des mots tous deux, tous les deux.

Tous deux signifie *ensemble*, *en même temps.*
Je n'ose pas y aller seul, allons-y *tous deux.*

Tous les deux exprime une action commune à deux personnes, mais qui peut s'être faite en différents temps :

Nous y avons été *tous les deux*, mais non pas *tous deux*.

Ce temps ici, cette chambre ici.

Dites : *Ce temps-ci*, *cette chambre-ci*, *celui-ci*, parce que *ci* se place immédiatement après un substantif ou un pronom démonstratif, et en est séparé par un trait d'union.

Quand doit-on répondre : c'est lui, c'est elle, ce sont eux, ce sont elles, ce l'est, ce les sont?

On doit répondre : *c'est lui*, *c'est elle*, *ce sont eux*, *ce sont elles*, quand on parle des personnes ou des êtres personnifiés; mais on doit répondre : *ce l'est*, *ce les sont*, quand on parle des choses inanimées.

Est-ce là votre nièce? oui, c'est elle.

Est-ce là votre famille? oui, c'est elle.

Sont-ce là vos enfants? oui, ce sont eux.

Sont-ce là vos parentes? oui ce sont elles.

Est-ce là votre tabatière? oui, ce l'est ou *c'est ma tabatière.*

Sont-ce là vos intentions? oui, ce les sont.

Quand doit-on dire : mettez-lui, mettez-leur, mettez-y?

Les pronoms conjonctifs *lui*, *leur*, précédés d'un verbe, s'adaptent aux personnes; et le pronom relatif *y* s'adapte aux choses; mais dans les réponses aux interrogations, il s'adapte également aux personnes.

*Si vous voyez Monsieur***, mettez-lui sous les yeux mon placet.*

Vous verrez mes correspondants, faites-leur part de mes projets.

Pensez-vous à moi? oui, j'y pense.

Ma table est cassée, mettez-y un pied.

Se laisser vaincre par la pitié, par des raisons.

On doit écrire : *se laisser vaincre à la pitié, à des raisons;* c'est-à-dire *se laisser toucher, persuader* (Académie).

Il y avait hier tant de monde au spectacle, qu'il semblait que la salle allait s'écrouler.

Il faut écrire : *qu'il semblait que la salle allât s'écrouler; c'est-à-dire qu'on pouvait croire.* Comme il y a incertitude, il faut mettre l'imparfait du subjonctif.

FIN.

TABLE ANALYTIQUE

Des Matières contenues dans la Grammaire française démonstrative.

DES ADJECTIFS.

DEGRÉS DE COMPARAISON.

NOMS DE NOMBRE.

PRONOM.

PERSONNEL.

CONJONCTIF.

POSSESSIF.

DÉMONSTRATIF.

RELATIF.

INTERROGATIF.

INDÉFINI OU INDÉTERMINÉ.

VERBE.

TEMPS DES VERBES.

OBSERVATIONS SUR LES VERBES NEUTRES.

REMARQUES IMPORTANTES

SUR L'ORTHOGRAPHE DES VERBES.

TABLEAU SYNOPTIQUE

CONCORDANCE DES TEMPS DES VERBES.

TABLEAU SYNOPTIQUE

CONJONCTION.

INTERJECTION.

QUELQUE.

TEL QUE.

TOUT.

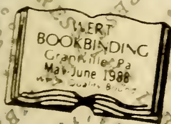
PONCTUATION.

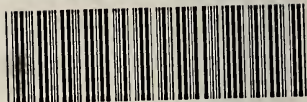
OBSERVATION SUR L'ORTHOGRAPHE.

REMARQUES

FIN DE LA TABLE.


THE LIBRARY OF CONGRESS


BOOKBINDING
May-June 1988


LIBRARY OF CONGRESS
0 003 110 671 0
